



Au rendez- vous

Rapport d'activité
2024



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

02

- 02 **Entretien** avec Olivier Sichel, directeur général du groupe Caisse des Dépôts
- 05 **Tribune** de Jean-René Cazeneuve, président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts
- 06 **Un modèle unique au service de l'intérêt général**
- 20 **Retour** sur l'engagement de la Caisse des Dépôts pour les Jeux de Paris 2024

Au rendez-vous

22

Pour accélérer la transformation écologique

- 25 S'adapter aux dérèglements climatiques
- 26 Contribuer à l'objectif national d'alignement 1,5 °C
- 28 Encourager la sobriété et les solutions fondées sur la nature

30

Pour renforcer les souverainetés

- 33 Soutenir la croissance et l'innovation de nos entreprises
- 34 Investir sur le long terme
- 36 Renforcer nos infrastructures essentielles

38

Pour œuvrer à la cohésion sociale et territoriale

- 41 Agir en faveur du grand âge et de la santé
- 42 Accompagner les citoyens dans leurs parcours de vie à travers des services adaptés
- 44 Soutenir le développement territorial et accompagner les collectivités locales
- 46 Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger

48

Pour promouvoir des valeurs d'exemplarité

- 50 Nos fondamentaux ESG
- 52 Notre modèle d'employeur responsable
- 54 Promouvoir une culture d'intégrité

Endurance, détermination, résilience...

Partenaire des Jeux Olympiques de Paris 2024, le groupe Caisse des Dépôts a incarné ces valeurs avec force, bien au-delà du sport. Pilier face aux incertitudes économiques et aux bouleversements technologiques, il a su garantir confiance et continuité des investissements pour soutenir le développement économique, accélérer la transformation écologique et renforcer la cohésion sociale. Son atout ? Un modèle robuste et éprouvé, guidé par l'intérêt général et une vision de long terme. Dans un monde en mutation, son engagement pour le climat et la biodiversité reste une boussole vers un avenir plus durable et solidaire.

« Notre Groupe a un impact réel sur la vie des Français. »

Entretien avec le directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Olivier Sichel, qui revient sur les faits marquants de l'année 2024 ainsi que sur la dynamique et les perspectives du Groupe.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2024 ?

OLIVIER SICHEL — Dans un contexte économique et financier contrasté et de tensions internationales accrues, le groupe Caisse des Dépôts confirme en 2024 son rôle d'acteur public performant, engagé au cœur des territoires et de l'économie française. Notre engagement à tenir ce cap dans une situation compliquée, notre capacité d'adaptation et d'accélération quand cela est nécessaire nous permettent d'apporter de la stabilité et de la confiance aux acteurs engagés pour le développement de notre économie et de nos territoires. 2024 a été l'année d'une collecte record de l'épargne réglementée, encouragée par un taux du livret A très attractif. Ce sont plus de 398 milliards d'euros (Md€) qui ont été centralisés par la Caisse des Dépôts et transformés pour partie en prêts de long terme au service de l'économie française et de l'intérêt général.

Dans ce contexte, quel regard portez-vous sur l'action du groupe Caisse des Dépôts et ses résultats en 2024 ?

O.S. — Les résultats du groupe Caisse des Dépôts pour l'année 2024 témoignent de la robustesse et de la pertinence de notre modèle pour répondre aux grands défis de notre pays. Le bilan agrégé s'établit à 1 388 Md€, en hausse de 28 Md€ par rapport à 2023. Nos fonds propres progressent d'1 Md€ pour s'établir à 69 Md€. Le résultat net agrégé s'élève à plus de 5 Md€, permettant une contribution au budget de l'État de l'ordre de 2,1 Md€.

Ces bons résultats traduisent une gestion dynamique de nos portefeuilles d'actifs et la pertinence de nos choix stratégiques. Ils témoignent aussi de l'engagement et de la capacité d'adaptation des 360 000 femmes et hommes qui composent le groupe Caisse des Dépôts. 2024 a été une année record en matière de financements de la construction et de la rénovation de logement social et intermédiaire, et de prêts aux collectivités pour l'aménagement et la transformation écologique des territoires. En matière écologique, l'engagement du Groupe s'est encore accéléré avec la mobilisation de près de 28 Md€ de financement. Nous démontrons ainsi que nous restons résolument engagés dans la mobilisation de 100 Md€ sur la période 2024-2028, dans tous les secteurs : l'immobilier, l'énergie, la mobilité, la préservation des ressources ; mais aussi qu'il existe un mouvement de fond dans notre pays, porté par les élus, les entreprises, les citoyens en faveur de la transformation écologique et la résilience de nos territoires. Enfin, 2024 a été marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Une formidable réussite populaire à laquelle nous sommes heureux d'avoir contribué, notamment à travers la construction d'une partie du village olympique et paralympique sur un modèle innovant en matière de construction et d'aménagement, et qui contribue à la dynamique d'un territoire. Notre Groupe a un impact réel sur la vie des Françaises et des Français. C'est ce qui motive quotidiennement les équipes de la Caisse des Dépôts. Concrètement, en 2024, notre action a permis à 25,3 millions de personnes de bénéficier de nos programmes « eau et assainissement », à 225 400 personnes d'être logées dans des logements sociaux et intermédiaires que nous avons financés ou acquis, à 9,3 millions de Français d'être accompagnés dans leur usage du numérique ou encore à 1,4 million de personnes de financer leurs formations.

« Nos résultats pour l'année 2024 témoignent de la robustesse et de la pertinence de notre modèle pour répondre aux grands défis du pays. »

OLIVIER SICHEL
Directeur général
du groupe
Caisse des Dépôts



Premier pôle financier public, premier financeur des collectivités locales et des bailleurs sociaux et acteur clé du développement des territoires, le Groupe poursuit une dynamique positive. Comment l'expliquez-vous ?

O.S. — C'est à travers le contact quotidien avec des élus, des bailleurs sociaux, des entreprises, et des Françaises et des Français que je ressens, que l'ensemble des équipes du Groupe ressentent, l'acteur de confiance que nous sommes devenus. Nous sommes présents pour accompagner tous les acteurs de notre pays qui partagent notre vision de long terme pour assurer son développement et une plus grande cohésion sociale. La création de la Banque des Territoires, le renforcement de la direction des politiques sociales, la constitution d'un grand pôle financier public autour de la Caisse des Dépôts, du groupe La Poste, de Bpifrance, de la

Sfil, ont ainsi contribué à consolider les moyens d'action de notre Groupe au service de l'intérêt général. L'amélioration de notre performance collective et opérationnelle, l'échange et la confiance dans l'expertise de toutes les équipes du Groupe, et notre capacité à développer les synergies entre les différentes entités du Groupe, ont permis de porter cette dynamique. La Caisse des Dépôts apparaît aujourd'hui comme un interlocuteur réflexe pour de très nombreux acteurs publics comme privés qui connaissent la qualité de notre accompagnement et notre capacité à être un accélérateur de projets.

Quel cap souhaitez-vous donner pour 2025 ?

O.S. — En 2025, nous poursuivons la dynamique engagée en veillant à conserver une vision de long terme pour l'ensemble des projets que nous menons. C'est l'essence même du modèle Caisse des Dépôts.

Dans un contexte budgétaire contraint et alors que les crises se superposent, il est essentiel que notre Groupe poursuive son action en conservant les mêmes ambitions. Les trois objectifs stratégiques que nous nous sommes fixés apparaissent plus que jamais d'actualité. Aucun renoncement n'est possible en matière de transformation écologique, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, et de renforcement de notre autonomie stratégique. En 2025, nous continuerons donc de faciliter la construction de logements, de proposer des solutions complètes d'accompagnement et de financement des projets des collectivités comme nous le faisons à travers le plan eau ou le programme EduRenov. Une attention particulière sera aussi portée au défi de la transition démographique avec le déploiement d'une feuille de route pluriannuelle dédiée à la santé et au secteur du grand âge. Par ailleurs, notre action en faveur de la protection de l'enfance sera renforcée et se traduira par des initiatives nouvelles dans les domaines de l'immobilier, de la formation professionnelle, du développement de solutions numériques et de l'accès aux droits des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Nous poursuivrons aussi notre action en matière de transformation écologique, en continuant d'intégrer cette priorité à chacune de nos interventions. Notre engagement doit permettre de contribuer à décarboner le mix énergétique français, nos modes de vie et notre économie, notamment dans le secteur immobilier, ou encore celui du transport. Il s'agit aussi d'anticiper les impacts du changement climatique et d'adapter nos territoires pour en limiter les conséquences sur nos concitoyens et nos entreprises. Enfin, nous sommes résolument engagés à renforcer nos souverainetés, qu'elles soient financières, énergétiques, industrielles ou numériques. Dans ce secteur du numérique et de l'intelligence artificielle, l'expertise et la puissance financière de la Caisse des Dépôts seront mobilisées pour créer aux niveaux français et européen des solutions innovantes, souveraines et responsables – qui protègent

« Aucun renoncement n'est possible en matière de transformation écologique, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, et de renforcement de notre autonomie stratégique. » **OLIVIER SICHEL**

nos données tout en les valorisant pour un numérique au service de l'intérêt général, de la compétitivité de nos entreprises, et d'une plus grande efficacité de l'action publique. Dans un contexte géopolitique international instable, réduire nos dépendances est un impératif qui nécessite une implication de tous les acteurs, et pour lequel la Caisse des Dépôts se mobilise. En tant que premier investisseur institutionnel dans les PME françaises cotées, nous soutenons ces entreprises à produire et à innover en France, notamment dans le secteur de la défense.

Pouvez-vous préciser de quelles façons le Groupe prévoit de soutenir ce secteur ?

O.S. — Le contexte géopolitique international a conduit le groupe Caisse des Dépôts à approfondir dès 2023 sa réflexion sur le rôle qu'il peut être amené à jouer en matière de défense. Avec une exposition d'environ 50 Md€, le Groupe est d'ores et déjà un acteur significatif de l'écosystème national de défense (END). Nous sommes aujourd'hui en mesure d'accompagner tous les segments du financement de l'industrie de défense : l'innovation, le soutien en fonds propres, le crédit bancaire, mais aussi le crédit export. Un cadre d'intervention clair a été établi à travers notre « politique sectorielle en matière de financement du secteur de la défense ». Elle rappelle les enjeux et les grands principes qui guideront la mobilisation du Groupe en matière de financement de la défense, à savoir un soutien aux entreprises éligibles, dans le strict respect des règles définies par la loi française et les engagements internationaux du pays et une mobilisation de toutes les entités du Groupe, dans une logique de complémentarité et de diversification des outils de financement.

« Le groupe Caisse des Dépôts a toujours su maintenir son cap. »



JEAN-RENÉ CAZENEUVE
Président de la Commission de surveillance
de la Caisse des Dépôts, député de la première
circonscription du Gers

Dans les périodes difficiles, le groupe Caisse des Dépôts a toujours su maintenir son cap et jouer son rôle au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. En 2024, malgré le contexte d'attrition de la marge de manœuvre de la puissance publique, confrontée à des contraintes budgétaires fortes, il a démontré sa résilience et sa capacité à contribuer aux grands défis qui structurent son action : la transformation écologique, la cohésion sociale et territoriale, le développement économique et les souverainetés.

S'agissant du premier défi, la Caisse des Dépôts s'est engagée à investir 100 Md€ dans ce domaine d'ici à fin 2028. Je veillerai avec l'ensemble des commissaires surveillants au déploiement de cet objectif.

La transition écologique, cause majeure, nous oblige et nous devons collectivement remplir ce contrat passé avec la Nation.

La cohésion sociale et territoriale et l'accès aux droits et aux services publics pour tous les Français est également une de nos priorités. La Commission de surveillance veille au maintien d'un très haut degré d'implication du Groupe dans le secteur du logement social et de la politique de la ville. La Commission de surveillance porte par ailleurs

une attention toute particulière au groupe La Poste. Comme tous nos concitoyens, je suis attaché aux missions de service public de La Poste et à son rôle de proximité. Pour autant, je pense que le moment est venu pour la CDC, l'État et le législateur d'engager une réflexion sur le financement, mais également sur le périmètre de ces missions, nombreuses et exigeantes, confiées au groupe La Poste.

Enfin, s'agissant des souverainetés et du développement économique, j'ai pu avec les autres élus membres de la Commission de surveillance mesurer l'apport déterminant de la Caisse des Dépôts et de ses filiales sur nos territoires pour faciliter et accompagner tous les entrepreneurs quelle que soit la taille des projets.

Tout au long de l'année 2024, dans un contexte d'évolution de sa composition liée à l'actualité politique, la Commission de surveillance a poursuivi ses travaux pour contribuer à donner à la Caisse des Dépôts les moyens de son action. À travers ses débats et ses délibérations, elle a fixé à la Caisse des Dépôts un haut niveau d'ambition sur des sujets aussi divers que la déontologie, l'égalité entre les femmes et les hommes ou la transparence sur les enjeux climatiques à travers le suivi de l'élaboration du rapport de durabilité.

Elle a veillé à la protection de l'épargne des Français et proposé de nouvelles pistes pour mobiliser les fonds des livrets d'épargne réglementée au service des souverainetés et du développement de notre pays.

Au nom de la Commission de surveillance, je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs du Groupe qui répondent avec engagement aux missions d'intérêt général et aux enjeux économiques du pays. Tout en se conformant aux exigences d'un Groupe de plus en plus impliqué dans la compétition mondiale, ils défendent chaque jour, avec énergie, l'indépendance et la singularité de notre institution. ■

« J'ai pu mesurer l'apport déterminant de la Caisse des Dépôts et de ses filiales sur nos territoires. »

Un modèle

Nos missions au service
de l'intérêt général

Premier pôle financier public, le groupe Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme qui intervient en soutien des politiques publiques et au service du développement économique, solidaire et durable du pays. Doté de ressources solides et pérennes, véritable catalyseur de projets, son rôle contracyclique en fait un acteur de référence des dispositifs de dynamisation territoriale et de relance économique.

Raison d'être



Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous !



Cette raison d'être repose sur un modèle unique au service de la transformation écologique, du développement économique et de la cohésion sociale et territoriale. Elle illustre la mission d'intérêt général du Groupe, tout en interrogeant le rôle qu'il entend jouer dans la société.

unique

5 missions

Comme défini à l'article L. 518-2 du Code monétaire et financier, la Caisse des Dépôts poursuit cinq grandes missions d'intérêt général, en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales :

Financer et soutenir le logement social

La Caisse des Dépôts est le premier financeur du logement social et du logement intermédiaire en France, avec une gamme de prêts couvrant l'ensemble de la chaîne de production. Elle finance également des structures accueillant des populations fragiles ou vulnérables pour proposer des solutions abordables à tous. Par l'intermédiaire de sa filiale CDC Habitat, le Groupe compte également parmi les premiers bailleurs sociaux de France, avec un parc de plus de 560 000 logements répartis sur l'ensemble du territoire.

20,9 Md€

de prêts au logement social et à la politique de la ville en 2024

Protéger l'épargne populaire

La Caisse des Dépôts centralise et gère près de 60 % de l'épargne réglementée (livret A, LDDS ou LEP) pour :
→ financer, via des prêts de long terme, le logement social, la politique de la ville et les projets d'intérêt général des collectivités locales ;
→ investir dans des actifs financiers afin de contribuer à sa liquidité et à sa rémunération tout en finançant l'économie.

398 Md€

d'épargnes centralisées

Gérer des mandats publics

Gestionnaire de confiance, la Caisse des Dépôts agit en qualité de mandataire pour le compte d'entités publiques ou privées, et exerce des services de gestion financière et administrative adossés à des prestations bancaires. Elle gère ainsi pour le compte de l'État des programmes nationaux (France 2030, Action cœur de ville, Petites villes de demain, etc.), la tenue du registre des gaz à effet de serre, ou encore les divers mandats de gestion des retraites.

65

fonds et mandats gérés

Accompagner les parcours de vie des Français

Acteur de la gestion des retraites, la Caisse des Dépôts accompagne également les parcours de vie en mettant à la disposition de chacun des services gratuits (Mon Compte Formation, Mon Parcours Handicap, Cielade.fr, Maisons France Services, Conseillers numériques, etc.) pour favoriser l'insertion professionnelle, le développement des compétences et accompagner les usages du numérique. Le Groupe agit également en faveur du grand âge et de la santé, et est le premier fournisseur de services publics de proximité en France.

1,4 million

de dossiers de formation financés en 2024

Contribuer au développement économique

Actionnaire de référence de plus de 20 sociétés et investisseur institutionnel de premier rang en France et en Europe, la Caisse des Dépôts finance l'économie sur le long terme. Elle joue un rôle clé dans le soutien aux secteurs stratégiques et la relocalisation industrielle (défense, santé, alimentation et numérique). Le Groupe accompagne également le développement des entreprises et les acteurs publics locaux dans la réalisation de leurs projets territoriaux.

91 400

PME, TPE, ETI et ESS accompagnées en 2024

Un modèle unique

Notre modèle économique

La Caisse des Dépôts dispose de ressources stables et indépendantes, et finance elle-même l'ensemble de ses activités. Un modèle économique unique qui lui offre une capacité d'investissement et de soutien sans équivalent pour accélérer la transformation de l'économie vers un modèle plus durable et solidaire.

Ressources

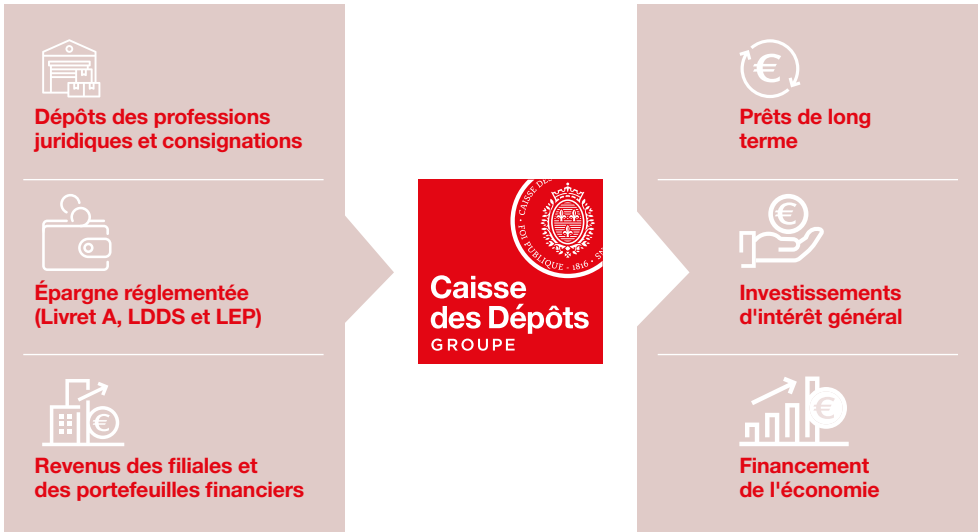
Une partie des fonds qui lui sont confiés, l'épargne réglementée des Français et les dépôts des professions juridiques, finance des projets d'intérêt général par des prêts et des investissements en capital. Une autre partie de ces ressources est investie dans des actifs financiers afin d'assurer la liquidité et la rémunération des fonds confiés et de participer au financement de l'économie. Les bénéfices générés par la gestion d'actifs financiers et les revenus des filiales et participations stratégiques contribuent au financement de ses missions d'intérêt général.

Répartition financière

Une partie du résultat de l'Établissement public, Section générale, vient alimenter les fonds propres indispensables au maintien de sa solidité financière

et à la capacité de développement du Groupe. Au 31 décembre 2024, ces fonds s'élèvent à 69,1 Md€. Une autre partie est consacrée aux investissements d'intérêt général que la Caisse des Dépôts réalise dans des secteurs et des territoires insuffisamment couverts par le marché, avec un horizon de rentabilité à moyen et long termes. Enfin, une fraction du résultat est versée à l'État, plus de 2 Md€ en 2024, faisant de la Caisse des Dépôts l'un des plus importants contributeurs publics. Au premier rang des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne assure la centralisation et la gestion d'une partie – environ 60 % – de l'épargne réglementée des Français (Livret A, Livret de développement durable et solidaire (LDDS) et Livret d'épargne populaire (LEP)) qu'il transforme pour partie en prêts à très long terme, jusqu'à 80 ans, pour financer des projets d'intérêt général.

Le modèle économique de la Caisse des Dépôts



Bilan et résultats 2024 du groupe Caisse des Dépôts

Résultat net agrégé de 5,1 Md€

	ACTIF (emplois)	PASSIF (ressources)
121 Md€ (portefeuille - actions)	Participations filiales mises en équivalence* 28 Md€	Capitaux propres part du Groupe 69 Md€ → Groupe CDC : 53 Md€ → Fonds d'épargne : 16 Md€
	Actifs financiers 776 Md€ → Actions : 93 Md€ → Taux : 556 Md€ → Unités de compte : 91 Md€ → Immobilier : 29 Md€	Passifs relatifs aux contrats d'assurance émis et de réassurance détenus 367 Md€ → CNP Assurances
	Prêts 432 Md€ → Banque des Territoires sur Fonds d'épargne : 218 Md€ → La Banque Postale : 143 Md€ → Sfil : 56 Md€	Dettes à long terme 149 Md€
	Actifs court terme et disponibilités 69 Md€	Dépôts 684 Md€ → Livrets réglementés du Fonds d'épargne : 398 Md€ → La Banque Postale : 179 Md€ → Autres dépôts bancaires et réglementés : 89 Md€
	Autres actifs 83 Md€	Émissions court terme 35 Md€
		Autres passifs 84 Md€
	Bilan agrégé de 1 388 Md€ (contre 1 360 Md€ en 2023)	

Malgré une conjoncture macro-économique peu favorable, le Groupe enregistre des résultats en hausse en 2024

Grâce à une collecte significative de l'épargne réglementée et à une gestion rigoureuse de ses portefeuilles d'actifs et de ses participations stratégiques, le Groupe affiche un bilan agrégé de près de 1 400 Md€, en hausse de 28 Md€. Ses fonds propres progressent d'1 Md€, atteignant 69 Md€, tandis que son résultat net agrégé dépasse les 5 Md€, avec une contribution au budget de l'État de plus de 2 Md€.

* Les participations mises en équivalence sont principalement Bpifrance, RTE, NaTran, Euroclear, Egis, Suez, ermeis et Coriance. Les participations intégrées globalement (principalement groupe La Poste, Sfil, CDC Habitat, Icade, Transdev, Compagnie des Alpes) voient leurs bilans évoluer sur la plupart de leurs postes.

Un modèle unique

Nos mandats spécifiques

La Caisse des Dépôts, via sa direction des politiques sociales (DPS), gère plus de 65 fonds et mandats spécifiques et de nombreuses prestations sociales pour le compte de l'État. Tiers de confiance, partenaire de 55 000 employeurs publics, elle assure la gestion de services publics gratuits et de plateformes d'intérêt général pour des millions de bénéficiaires, notamment dans le domaine des retraites publiques, de la formation professionnelle et du handicap.

Opérateur de régimes de retraite publics et assimilés

La Caisse des Dépôts assure la gestion de **six régimes de retraite obligatoire** : CNRACL, Ircantec, Rafp, Retraite des Mines, FSPOEIE et Banque de France, ainsi que de **deux portails de services en ligne** : Pep's, pour les employeurs publics, et Ma retraite publique (Marep), pour les actifs et les retraités des régimes.

Membre du GIP « Union retraite », elle mène également **des travaux de mutualisation** de son système d'information avec celui du Service des retraites de l'État (SRE).

En 2024, elle a contribué à la finalisation de la mise en œuvre des mesures instaurées par la réforme des retraites de 2023, comme la retraite progressive pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), pour les ouvriers de l'État (FSPOEIE) et pour les agents de la Banque de France (près de 12 000 liquidations de retraite progressive réalisées en 2024).

4,9 millions
de pensionnés, soit
1 retraité sur 5

Opérateur de la formation professionnelle

Acteur de référence de la formation professionnelle et du développement des compétences, la Caisse des Dépôts assure la gestion du **Compte personnel de formation** (CPF) pour les 40 millions de titulaires d'un CPF alimenté ainsi que son service numérique **Mon Compte Formation**, intégrant **Mon Compte Élu** (droit individuel à la formation des élus locaux).

Elle assure également, en lien avec le CPF, la gestion du **passport d'orientation, de formation et de compétences et du passeport de prévention** (santé et sécurité au travail).

Elle est enfin en charge de **SOLTéA**, le service en ligne qu'elle a lancé en 2023 pour répartir le solde de la taxe d'apprentissage, et **d'Agora**, la plateforme de référence d'échanges et de partage de données entre acteurs de la formation professionnelle.

Depuis le lancement de
Mon Compte Formation en 2019
8,6 millions
de dossiers de formation financés



Opérateur de programmes nationaux

La Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, joue un rôle essentiel dans le déploiement de grands programmes nationaux pilotés par l'État. Au service de l'intérêt général, de la cohésion sociale et du développement socio-économique équilibré des territoires, elle apporte son expertise et ses moyens à de grands programmes d'investissements en faveur de la croissance, de la compétitivité, de l'emploi et de l'environnement.

Redynamisation des territoires

La Banque des Territoires participe aux dispositifs nationaux de redynamisation/revitalisation de 224 villes moyennes et de 1 645 communes de moins de 20 000 habitants à travers les programmes **Action cœur de ville** (ACV) et **Petites villes de demain** (PVD), en apportant son expertise et ses moyens financiers.

Elle participe également à des programmes dédiés à des territoires en perte d'attractivité ou en quête de renouvellement et de diversification, comme les 62 territoires de montagne sélectionnés dans le cadre du **Plan Avenir Montagnes**, ou les 17 700 communes bénéficiant du plan **France Ruralités**.

Accessibilité des services publics

Grâce à son maillage territorial, elle s'implique pour renforcer l'accès aux services publics sur tous les territoires en participant au déploiement des **maisons France Services**, des **Conseillers numériques**, ou en étant un partenaire historique de la politique de la ville et un acteur du renouvellement urbain et du développement économique des 1 681 **quartiers de la politique de la ville** (QPV).

Développement économique

Enfin, elle travaille à la relance et au développement économique des territoires à travers sa contribution au programme **Territoires d'industrie** pour faciliter la réindustrialisation dans 183 territoires, ou encore sa participation au programme **France 2030** (prolongement des Programmes d'investissements d'avenir) pour favoriser l'investissement, stimuler l'emploi, accroître la compétitivité dans des secteurs prioritaires générateurs de croissance.

Acteur dans le handicap, la santé et le vieillissement

Pour accompagner les parcours de vie des plus fragiles et de leurs aidants, la Caisse des Dépôts assure la gestion du **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique** (FIPHFP) ainsi que la plateforme d'information pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants **Mon Parcours Handicap**, développés en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Dans les secteurs de la santé et du vieillissement, la Caisse des Dépôts assure la gestion de l'**action sociale des régimes de retraite** en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile, du **Fonds national de prévention** de la CNRACL ou encore du **Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé** (FMIS).

6,6 millions
de visites sur
Mon Parcours Handicap
en 2024

Notre organisation

Un modèle unique

Avec ses filiales qui interviennent dans le champ concurrentiel, en France et à l'international, le groupe Caisse des Dépôts rassemble des activités qui vont de la finance à l'accompagnement des entreprises, l'assurance de personnes, le logement et l'immobilier, la mobilité durable, l'ingénierie, l'énergie et l'environnement, etc.

Pour décliner ses missions et ses interventions, directement ou en appui des politiques publiques, la Caisse des Dépôts est aujourd'hui organisée autour de quatre métiers et de deux partenaires stratégiques.

4

métiers

La Banque des Territoires accompagne les territoires et leurs acteurs en proposant des solutions adaptées aux enjeux locaux : conseil, prêts et investissements en capital. Avec ses 16 directions régionales, 37 implantations territoriales et deux filiales, CDC Habitat et la SCET, elle propose une offre complète en ingénierie et en montage de projet. Elle s'adresse, sur tous les territoires, aux collectivités, organismes de logement social, entreprises publiques locales, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers avec l'ambition d'agir pour des territoires plus verts et plus solidaires.

Les Gestions d'actifs gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts, issus des bilans du Fonds d'épargne et de la Section générale. Premier gérant d'actifs de statut public avec plus de 300 Md€ d'encours d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024, et premier investisseur sur les PME françaises cotées, GDA investit dans toutes les classes d'actifs (obligations, actions, non coté, immobilier, forêts, etc.), directement ou au travers de ses filiales, dans une perspective de long terme et responsable.

La direction des politiques sociales accompagne les parcours de vie. Elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale, en intervenant principalement dans cinq domaines : les retraites, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé. Gestionnaire de plus de 65 fonds et mandats, partenaire privilégié de 55 000 employeurs publics, la direction des politiques sociales apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

La Gestion des participations stratégiques a en charge les opérations d'acquisition et de cession, ainsi que le pilotage actionnarial d'une vingtaine de sociétés dont la Caisse des Dépôts est actionnaire de référence. Elle contribue à la définition de la position actionnariale de la Caisse des Dépôts ainsi qu'à l'accompagnement stratégique et financier des filiales, tout en coordonnant les priorités entre le Groupe et ses filiales. Investisseur de long terme, elle accompagne dans la durée le développement de ses filiales dont les résultats financiers soutiennent les missions d'intérêt général.

2

partenaires stratégiques⁽¹⁾

Bpifrance est une banque publique d'investissement détenue par la Caisse des Dépôts et l'État qui a pour mission de dynamiser et rendre plus compétitive l'économie française, en appui des politiques publiques. Elle finance les entreprises à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres. Partenaire de confiance des entrepreneurs, elle développe une offre de conseil, de formation, de mise en réseau, et un programme d'accélération pour les start-up, PME et ETI.

Le groupe La Poste, détenu majoritairement par la Caisse des Dépôts depuis 2020 (66 %), avec maintien de l'État au capital, accompagne tous les Français en offrant des services adaptés à leurs besoins. À travers ses quatre missions de service public (courrier, services bancaires, aménagement du territoire et presse), il accompagne les grandes transitions écologique, territoriale, démographique et numérique qui impactent la société.

(1) Les partenaires stratégiques sont des entités filiales du Groupe qui ont un poids particulier dans le bilan et les activités du Groupe.



Fonctions support

- Opérations et pilotage de la transformation opérationnelle
 - CDC Informatique
- Affaires juridiques, conformité et déontologie
- Communication, mécénat et partenariats
- Finances et politique durable du Groupe
- Ressources humaines
- Risques Groupe
- Inspection générale, audit du Groupe
- Relations institutionnelles internationales et européennes
- Médiatrice

Gestion d'actifs



BANQUE des TERRITOIRES



Politiques sociales

Gestion des participations stratégiques



Un modèle unique

Notre gouvernance

Fixé par la loi lors de sa création en 1816, le mode de gouvernance de la Caisse des Dépôts est unique et répond à deux principes : indépendance de la Commission de surveillance et autonomie du directeur général.

Placée sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative, la Caisse des Dépôts est la seule institution financière en Europe à pouvoir se prévaloir de la protection du Parlement pour assurer son indépendance. Ce dernier exerce le contrôle de ses activités et garantit son autonomie par l'intermédiaire d'une Commission de surveillance qui lui rend compte, au moins une fois par an, des travaux réalisés en son sein.

Présidée par un parlementaire, et paritaire, la **Commission de surveillance** est composée de 16 membres : 5 parlementaires (3 députés et 2 sénateurs), 2 représentants du personnel, 1 représentant de l'État et 8 personnalités qualifiées.

Au-delà de ses missions, renforcées par la loi Pacte de 2019, la Commission de surveillance s'appuie sur un règlement intérieur et plusieurs comités spécialisés pour renforcer sa capacité de surveillance :

- **Délibérer** sur les orientations stratégiques et la politique durable du Groupe, les opérations d'investissements et de cessions significatives (au-delà de 150 M€), l'appétence en matière de risques, la politique d'égalité professionnelle et salariale...
- **Veiller** à ce que les entités du Groupe exécutent les missions confiées par la loi.
- **Contrôler** et garantir la bonne gestion du Groupe et surveiller le respect des limites de l'exposition au risque.
- **Adopter le budget et approuver** l'organisation générale ainsi que les comptes sociaux et consolidés.
- **Veiller** à la défense des intérêts patrimoniaux du Groupe et au respect de son autonomie.

La Commission de surveillance

- **Assurer** la responsabilité de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts.
- **Présider** le comité exécutif.
- **Mettre en œuvre** les orientations approuvées par la Commission de surveillance.
- **Proposer** le budget, élaborer les comptes prévisionnels et arrêter les comptes sociaux et consolidés.

Le directeur général

le Comité d'audit et des risques (CAR), le Comité du fonds d'épargne (CFE), le Comité des investissements (CDI), le Comité des nominations et des rémunérations (CNR), le Comité stratégique (COSTRAT), le Comité Responsabilité Sociale et Environnementale, et Éthique (RSE et Éthique).

Le **directeur général** de la Caisse des Dépôts est nommé pour cinq ans par décret du président de la République après audition devant les commissions des finances du Parlement. Il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie.

Le **comité exécutif** réunit les métiers qui constituent le cœur des activités du Groupe et décide de la stratégie. Il suit sa performance opérationnelle en veillant à la bonne adéquation de son offre aux besoins de ses clients, partenaires et usagers.

Membres du comité exécutif



OLIVIER SICHEL
Directeur général du groupe
Caisse des Dépôts



VIRGINIE CHAPRON-DU JEU
Directrice des risques
du Groupe



PIERRE CHEVALIER
Directeur des affaires
juridiques, de la conformité
et de la déontologie



NICOLAS DUFOURCQ
Directeur général
de Bpifrance



MARIE-LAURE GADRAT
Directrice de cabinet
du directeur général



AUDREY GIRARD
Directrice de la gestion
des participations
stratégiques



MARIANNE KERMOAL-BERTHOMÉ
Directrice des politiques
sociales



OLIVIER MAREUSE
Directeur général adjoint,
directeur des gestions
d'actifs et du Fonds
d'épargne



CATHERINE MAYENOBE
Directrice générale
déléguée



SOPHIE QUATREHOMME
Directrice de
la communication,
du mécénat
et des partenariats



AURÉLIE ROBINEAU-ISRAËL
Directrice des ressources
humaines



ANTOINE SAINTOYANT
Directeur général adjoint,
directeur de la Banque des
Territoires, chargé du projet
« Action Groupe »



NATHALIE TUBIANA
Directrice des finances
et de la politique durable
du Groupe

Notre modèle
d'affaires

Un modèle unique

Raison d'être



Alliance
unique d'acteurs
économiques
publics et privés,
nous nous
engageons,
au cœur
des territoires,
pour accélérer
la transformation
écologique et
pour contribuer
à offrir une vie
meilleure pour
toutes et tous !



RESSOURCES

Capital financier

1 388 Md€ bilan agrégé dont :
398 Md€ épargne centralisée,
684 Md€ dépôts réglementés,
69 Md€ fonds propres.

Capital humain

- + 360 000 collaborateurs dans le monde, dont 7 500 à l'Établissement public
- Mixité des statuts

Capital immatériel

- Notre histoire de près de 210 ans
- Nos valeurs : intérêt général, confiance, long terme
- Notre marque
- Nos engagements RSE et ESG

Missions

- Protéger l'épargne populaire
- Gérer des mandats publics
- Accompagner les parcours de vie
- Financer et soutenir le logement social
- Contribuer au développement économique

Priorités stratégiques

- Transformation écologique
- Souverainetés
- Cohésion sociale et territoriale

Modalités et leviers d'intervention

Accompagner
Conseiller
Consigner
Garantir
Gérer
Investir
Opérer
Prêter
29 filiales et participations stratégiques

Réseau de proximité

16 directions régionales
37 implantations territoriales
17 000 points de contact avec le groupe La Poste



BÉNÉFICIAIRES

Associations

Bailleurs sociaux

Collectivités
locales

Entreprises

État

Particuliers

Professions
juridiques



Au rendez-vous

Pour accélérer la transformation écologique

22

Pour renforcer les souverainetés

30

Pour oeuvrer à la cohésion sociale et territoriale

38

Pour promouvoir nos valeurs d'exemplarité

48

Pour concrétiser les engagements de sa raison d'être, le Groupe s'est fixé trois objectifs stratégiques déclinés en dix priorités d'action. Boussole du Groupe, ils ont guidé ses interventions et lui ont permis d'être au rendez-vous des défis de 2024. Très engagée sur les critères ESG, la Caisse des Dépôts a fait de ses valeurs d'exemplarité une ressource et un levier d'action essentiels pour l'atteinte de ses objectifs.

Un Groupe au rendez-vous des Jeux de Paris 2024

Événement incontournable de l'année 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 auront été un véritable succès, que ce soit au niveau de l'organisation, du succès populaire, national et international, ou encore du nombre de médailles remportées par nos athlètes. Partenaire de l'événement, le Groupe aura contribué à cette réussite.

Les Quinconces : un projet **exceptionnel** et un quartier exemplaire en héritage

Financé par CDC Habitat, Icade et la Banque des Territoires, les Quinconces est un quartier mixte, solidaire, inclusif, éco-conçu et réversible, démonstrateur de la ville durable de demain et vitrine des savoir-faire du Groupe.

Après avoir accueilli près de 3 000 athlètes dans les 13 bâtiments spécialement construits à Saint-Ouen (93) pour les Jeux de Paris 2024, une partie des 643 appartements est déjà proposée à la vente par Icade, tandis que l'autre partie sera reconvertie en logements abordables.

Chantier de tous les records – à la fois en termes de qualité environnementale, de durée de construction, de normes d'accessibilité élevées – le quartier des Quinconces incarne les engagements du Groupe pour la transformation écologique, la cohésion sociale et territoriale et l'exemplarité dans nos actions.

Avec les Quinconces, c'est tout le village des athlètes qui est en cours de transformation en un quartier qui accueillera début 2026 près de 6 000 habitants. Sur les 2 800 logements «hérités», 1 560 seront gérés par CDC Habitat (500 logements sociaux, 700 intermédiaires, 300 étudiants et 60 en résidence sociale dédiée aux personnes en situation de handicap).



13 bâtiments (dont 12 de logements)
3 000 athlètes logés pendant les Jeux
643 logements disponibles dès 2026
3 000 m² et 200 arbres de « forêts fraîches »



“ Nous avons souhaité être partenaire de cet événement sportif majeur unique, qui contribue au développement des territoires et porte des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'ouverture, à l'image de la Caisse des Dépôts. »

→ **SOPHIE QUATREHOMME**, Directrice de la communication, du mécénat et des partenariats, Caisse des Dépôts.

Les athlètes préparent les jeux, nous **préparons** leur avenir !

Une campagne plurimédia pour augmenter la visibilité de la Caisse des Dépôts pendant les Jeux de Paris 2024. Dans la rue, dans la presse, sur le web, la Caisse des Dépôts a profité de l'événement pour rappeler son engagement à accompagner les parcours de vie, et notamment celui des sportifs. Acteur de référence de la formation professionnelle, elle contribue à faciliter la reconversion des sportifs. Gestionnaire de la plateforme « Mon Parcours Handicap », sur laquelle a été ouverte à l'occasion des Jeux Paralympiques une rubrique dédiée au sport, elle accompagne les personnes en situation de handicap vers la pratique sportive.

Les collaborateurs de la Caisse des Dépôts jouent le(s) Jeu(x)

Port de la flamme olympique, organisation d'olympiades internes, etc. En tant que partenaire de cet événement unique, le Groupe et ses collaborateurs se sont également « pris aux jeux » et ont contribué, avec enthousiasme, aux différentes initiatives mises en place autour des Jeux de Paris 2024.



Pour accélérer la transformation écologique

Notre impact en 2024

Énergie

437 000
élèves bénéficiaires
d'un programme de rénovation
énergétique des bâtiments
scolaires (+ 87 % vs 2023)
(Banque des Territoires)



Eau

25,3 millions
de bénéficiaires
des programmes d'eau
et d'assainissement
(+ 47 % vs 2023) (Banque
des Territoires, Sfil)



Mobilité

54 865
bornes de recharge
électrique (IRVE)
financées en 2024
(Banque des Territoires)



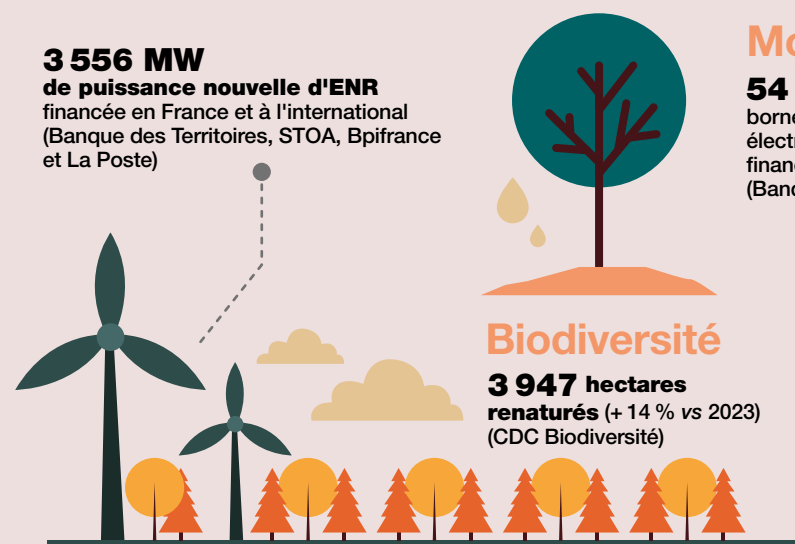
Immobilier

+ 87 500 bénéficiaires
des rénovations de logements
sociaux financées (Banque
des Territoires)



Biodiversité

3 947 hectares
renaturés (+ 14 % vs 2023)
(CDC Biodiversité)



Décryptage

Si le contexte national et géopolitique évolue, l'urgence climatique et les pressions sur les écosystèmes demeurent. L'année 2024 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde.



NATHALIE LHAYANI,
Directrice de la politique
durable Groupe

EN SAVOIR PLUS

↳ Retrouvez dans le détail
l'ensemble de nos engagements
et réalisations pour la durabilité,
dans notre « Rapport de durabilité »



(1) Corporate Sustainability Reporting
Directive : directive européenne relative
à la publication d'informations en matière
de durabilité par les entreprises.

Dans ce contexte, le groupe Caisse des Dépôts a continué d'accélérer sa contribution à la transformation écologique du pays en 2024. Alors que nous nous étions fixé une cible annuelle de 20 Md€, nous avons cette année mobilisé 28 Md€ en faveur de la transformation écologique du pays. Notre plan de 100 Md€ sur cinq ans au service des objectifs de la feuille de route « France Nation Verte » est donc en très bonne voie. Conscients de la nécessité d'accélérer les efforts de décarbonation et d'anticiper en parallèle les effets du dérèglement climatique, nous avons renforcé nos efforts de décarbonation (notamment dans le secteur immobilier) et nous nous sommes dotés d'une politique d'adaptation au changement climatique. Plus de 99 % de nos émissions opérationnelles pilotables et 54 % de nos investissements et financements sont couverts par des cibles compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris et 63 % des entités du Groupe ont engagé une démarche d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, nous avons développé un outil de cotation des risques climatiques physiques et de transition qui va nous permettre de mieux cibler nos actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Nous portons une approche intégrée des enjeux de durabilité.

C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à compléter notre politique durable par une série d'engagements sur la préservation de la ressource en eau et en renforçant l'intégration des enjeux de biodiversité dans toutes nos activités. 12 entités sur 15 réalisent désormais une empreinte biodiversité. Nous cherchons à mener cette action dans une optique de transition juste en intégrant ses conséquences sociales. Nous formons par ailleurs les collaborateurs du Groupe aux enjeux de durabilité et nous appuyons, à la Caisse des Dépôts, sur un réseau « d'ambassadeurs RSE » en interne pour agir de façon opérationnelle, notamment sur la réduction de l'empreinte environnementale de notre fonctionnement. 2024 fut marquée par l'intégration de la réglementation CSRD⁽¹⁾ au sein du Groupe, laquelle permet d'harmoniser la mesure de la performance ESG des entreprises et aux investisseurs de mieux piloter leur action en matière de durabilité. Ce projet nous aura permis de rendre compte de façon plus détaillée et précise de toute notre action et de la façon dont nous pilotons nos risques et impacts en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance, mais aussi de renforcer nos engagements en faveur d'une économie plus soutenable. ■

« Nous avons développé un outil de cotation des risques climatiques pour mieux cibler nos actions d'adaptation et d'atténuation. » **NATHALIE LHAYANI**

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS FAIT DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU PAYS UNE PRIORITÉ. Il s'est doté de politiques climat, biodiversité, eau, d'un plan d'adaptation au changement climatique et de moyens d'intervention renforcés – 100 Md€ pour la période 2024-2028. Le Groupe vise à inscrire progressivement ses activités sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.

Sa stratégie repose sur le soutien aux projets d'atténuation, avec l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation des territoires à la nouvelle réalité climatique, et de la préservation de la Nature.

Soutenir les territoires dans leur démarche d'adaptation

Pour anticiper les conséquences du changement climatique déjà engagées quels que soient les efforts d'atténuation, le Groupe a mis en place dès 2023 un plan d'adaptation puis en 2024 une politique d'adaptation avec deux volets : adapter les activités du groupe et accompagner les acteurs dans leur adaptation. Il propose une offre élargie d'ingénierie, de financement, de services et de consignations visant à accompagner la mise en place de stratégies locales d'adaptation, répondant aux spécificités de chaque territoire (littoral, montagne, villes).

Contribuer à l'objectif national d'alignement 1,5 °C

Le Groupe participe aux objectifs nationaux définis dans la feuille de route de planification écologique « France Nation Verte ». Il contribue à ce titre à financer de nouvelles capacités d'énergies renouvelables,

à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et la décarbonation des transports et de l'industrie. Pour atténuer ses impacts, le Groupe veille à la stricte application de sa politique climat et ses déclinaisons sectorielles sur les énergies fossiles, l'immobilier et le transport. Il exclut notamment les activités les plus incompatibles dans le secteur du charbon, du gaz et du pétrole, tout en poursuivant la décarbonation de ses activités et de ses portefeuilles financiers.

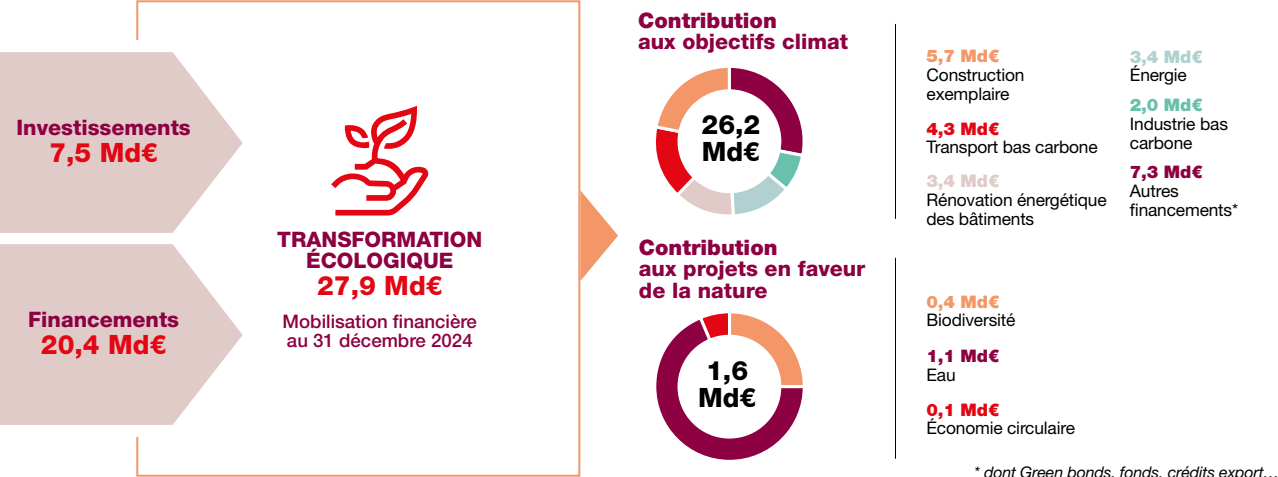
Veiller à la préservation de la nature

En accord avec sa politique biodiversité adoptée en 2022, le Groupe agit à la fois pour proposer des solutions basées sur la nature et pour limiter ses pressions sur la biodiversité. Il s'engage à lutter contre l'artificialisation des sols, pour la préservation des ressources, et notamment de l'eau, et encourage l'économie circulaire. Il participe par ailleurs au développement d'outils pour mesurer et donc mieux maîtriser son impact sur la nature, tout en s'engageant à mesurer l'empreinte de ses activités. Actionnaire responsable et influent, il s'efforce de réduire les impacts négatifs sur les écosystèmes à travers sa stratégie de dialogue actionnarial, tout en augmentant les impacts positifs grâce à une gestion durable de ses forêts. ■

NOTRE
LIBRAIRIE
ESG



Notre mobilisation en faveur de la transformation écologique en 2024



Repères

Canicules, sécheresses, inondations, baisse de l'enneigement, pollutions diverses, etc., les conséquences du réchauffement climatique sont désormais tangibles. Le coût des sinistres climatiques pourrait doubler d'ici à 30 ans pour atteindre 143 Md€. S'il est nécessaire de continuer à agir pour atténuer les effets du changement climatique, cela ne suffit plus et les projections du GIEC sur l'augmentation des températures - jusqu'à + 4 °C en 2100 – nous le rappellent avec une certaine urgence.

1,5
millions d'habitants exposés au
risque de submersion marine

20 %
du littoral français concernés
par l'érosion côtière

Face à ces enjeux, le groupe Caisse des Dépôts a adopté dès 2022 un plan d'adaptation, puis en 2024 une politique d'adaptation pour s'inscrire dans les objectifs du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Cette politique d'adaptation couvre les engagements pris par les entités du Groupe, de ses filiales et participations stratégiques, l'accompagnement des entreprises par BpiFrance (voir « En bref » ci-dessous), et l'accompagnement des territoires par la Banque des Territoires.

Les collectivités sont en première ligne pour protéger les personnes, préserver les ressources naturelles, assurer la résilience des infrastructures, et adapter les activités économiques et agricoles.

La Banque des Territoires a adopté un plan d'adaptation au changement climatique au service de la résilience des territoires, des infrastructures (transport, énergie, télécommunications, réseaux de froid...) et des entreprises. Ce plan prévoit un accompagnement des collectivités sous diverses formes (crédits d'ingénierie, prêts sur fonds d'épargne, investissements sur fonds

À Biscarrosse (Landes), la Banque des Territoires, partenaire du groupement d'intérêt public (GIP) Littoral, a cofinancé l'élaboration de la stratégie locale de gestion de la bande côtière.

propres, consignations...) pour les aider à élaborer et mettre en œuvre des projets d'adaptation ajustés à leurs spécificités.

Et parce que les zones littorales sont des territoires particulièrement impactés par le changement climatique, la Banque des Territoires a déployé en 2023 un plan d'adaptation spécifique pour les territoires du littoral et d'outre-mer à destination des acteurs locaux. Du littoral de Nouvelle-Aquitaine à celui du Nord, ou encore à Saint-Pierre-et-Miquelon, etc., ce sont 33 territoires qui ont bénéficié d'un accompagnement de la Caisse des Dépôts en 2024 pour un montant de 7 M€ d'ingénierie. L'objectif est de mettre en place des projets permettant d'agir sur la protection du littoral et des populations, la mutation de l'activité économique (dont le tourisme), la préservation des ressources (eau, forêt et biodiversité) et la renaturation des friches. ■

En bref

BpiFrance propose le Diag Adaptation

Ce service d'accompagnement dédié aux entreprises de moins de 500 salariés permet d'anticiper les risques physiques liés au changement climatique. Un audit complet (chaîne de valeur de l'activité et processus de l'entreprise, réseaux de distribution, approvisionnements, aléas climatiques récurrents...) est réalisé sur site et permet d'évaluer la vulnérabilité de l'entreprise aux conséquences

climatiques. Ce diagnostic aboutit à la co-construction d'un plan d'actions visant à renforcer la résilience de l'entreprise et à en assurer la pérennité économique.

I4CE chiffre le coût de l'adaptation pour les collectivités

Selon une étude publiée en 2024 par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), institut de recherche fondé par la Caisse des Dépôts

spécialisé en politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, les collectivités locales devraient investir en moyenne 11 Md€ supplémentaires par an entre 2024 et 2030 pour être alignées avec les objectifs climatiques nationaux. Des investissements qui devraient, selon I4CE, porter sur les infrastructures de transport (report modal, mobilité électrique), ou la rénovation énergétique (des bâtiments publics et logements).

Contribuer
à l'objectif national
d'alignement
1,5 °C

En route vers la mobilité décarbonée

Repères

Pour contribuer à limiter le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le Groupe s'est doté d'une politique climat et de moyens ambitieux : 26 Md€ ont été investis sur la seule année 2024 pour accélérer la production d'ENR, la construction durable, la réhabilitation du parc immobilier public ou encore la décarbonation des transports et de l'industrie. Investisseur engagé au sein de l'écosystème financier, il contribue à impulser une dynamique vertueuse sur les marchés en prenant des engagements en matière d'ESG, en appliquant une politique d'investissement durable et en prônant un dialogue actionnarial permanent.

La décarbonation du secteur des transports, responsable de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France, s'est imposée comme un secteur d'intervention majeur pour le Groupe.

En 2024, le Groupe a par exemple accordé 460 millions d'euros (M€) de financements à la région Hauts-de-France, ou une enveloppe de prêts de 344 M€ sur cinq ans à la région Centre-Val de Loire, pour leur permettre d'acquérir du matériel et moderniser leur réseau ferroviaire. Il a accompagné la région Sud (PACA) à hauteur de 70 M€ pour l'aider à dépolluer et moderniser les transports régionaux en participant au financement de nouvelles rames, à la construction et la modernisation d'un site de maintenance et à l'aménagement de ses gares. Il a soutenu la Métropole Aix-Marseille-Provence à hauteur de 14 M€ pour le verdissement de sa flotte de bus à travers le financement d'infrastructures de recharge électrique et l'acquisition de cinq autobus électriques.

Grâce à l'expertise de sa filiale Transdev, le Groupe a participé en 2024 à la mise en service du premier car à hydrogène « rétrofité » (un car dont le moteur thermique a été adapté pour fonctionner avec de l'hydrogène) roulant en France,

En 2024, le financement par la Banque des Territoires de matériels de transport bas carbone a augmenté, notamment dans le cadre d'acquisition et/ou de modernisation de rames de TER par les Régions.

ou encore d'une flotte de bus 100 % électrique à Roanne.

La Banque des Territoires et Transdev (aux côtés de NGE) ont par ailleurs été retenus en 2024 par la région Grand-Est pour la réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville. Un contrat de partenariat de 22 ans qui prévoit le financement, la conception-construction, la maintenance et l'exploitation de cette ligne ferroviaire de 75 km qui doit accueillir 550 000 voyageurs en 2028 avec 30 allers-retours quotidiens, et renforcer l'attractivité de l'Ouest vosgien et du Sud meurthe-et-mosellan.

En outre, la Banque des Territoires a multiplié en 2024 les initiatives pour accélérer le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques (IRVE) sur tous les territoires en soutenant des acteurs du marché comme Logivolt, Dream Energy, Electra, Alps, ou encore Bump. 54 865 nouvelles bornes IRVE auront ainsi été financées en 2024. ■



Un Groupe moteur de la transition énergétique

En changeant de nom pour NaTran, qui combine les notions de Nature, Transport et Transition, Grtgaz, dont le groupe Caisse des Dépôts est actionnaire à hauteur de 39 %, a voulu réaffirmer son ambition de contribuer à la transition écologique et gazière. Mobilisé pour un mix gazier français neutre en carbone en 2050, NaTran a ainsi multiplié en 2024 les projets pour faire évoluer son réseau, soutenir les filières d'hydrogène, de CO₂ et de gaz renouvelables et contribuer au développement d'un réseau de transport d'hydrogène en France et en Europe.

NaTran a ainsi finalisé les études de faisabilité du projet HY-FEN pour développer un axe majeur du transport d'hydrogène renouvelable et bas-carbone en France. Cette infrastructure de 850 km, qui reliera plusieurs bassins industriels de consommation (Fos-Marseille, Vallée de la Chimie en Auvergne-Rhône-Alpes, région Grand-Est), sera à terme interconnectée dans le sud de la France au projet d'infrastructure d'hydrogène BarMar, projet dont Natran est partenaire, qui prévoit de relier l'Espagne et la France. NaTran a par ailleurs annoncé sa décision finale d'investissement dans MosaHYC, le premier réseau transfrontalier de transport d'hydrogène renouvelable et bas carbone entre la France et l'Allemagne. L'ensemble de ces projets contribueront au déploiement du corridor H2med, dont l'objectif est de connecter les réseaux espagnols, français, allemand et de l'ensemble de l'Europe du Nord-Ouest, et ainsi d'approvisionner l'Europe en hydrogène renouvelable à l'horizon 2030.

Concernant le transport de CO₂, NaTran a réalisé en 2024 les études de faisabilité des projets GoCO₂ en région Pays-de-la-Loire et DKharbo en région Hauts-de-France permettant la décarbonation complète de secteurs industriels tels que la production de ciment, d'acier ou d'aluminium. À travers ces différents partenariats et projets, NaTran s'impose comme un leader du transport et de la logistique des gaz renouvelables, de l'hydrogène et du CO₂, et comme un acteur de premier plan de la transition énergétique. ■

→ **DIMITRI SPOLIANSKI**, Responsable du Pôle Infrastructures, Gestion des participations stratégiques, Caisse des Dépôts

« Avec son nouveau projet d'entreprise à horizon 2030, NaTran accélère encore sur son chemin de transition vers les gaz renouvelables et son soutien à l'injection de biogaz dans son réseau. Cette action s'inscrit parfaitement dans les objectifs stratégiques de la Caisse des Dépôts en faveur de la transition écologique mais aussi de la souveraineté énergétique. »

Rénovations financées en 2024

39 000

logements sociaux rénovés
thermiquement (Banque des Territoires)

2 millions

de m² de bâtiments publics ou privés
(Banque des Territoires, La Poste, Sfil)

En bref

Premier bilan pour Edurenov

Lancé par la Banque des Territoires en 2023, ce programme d'envergure est destiné à accélérer la rénovation énergétique de 10 000 bâtiments scolaires. À ce jour, il a permis de financer plus de 3 600 projets grâce aux 516 M€ de financements accordés (sur les 2 Md€ prévus). Des rénovations qui vont générer en moyenne 56 % d'économie d'énergie (bien au-dessus de l'objectif initial de 40 %) et bénéficier à près d'un million d'élèves.

Financer le développement du photovoltaïque

En 2024, la Banque des Territoires et la CNR ont permis à la Solarhona, spécialiste du développement de projets photovoltaïques, dont ils sont actionnaires à 75 %, de conclure un accord bancaire de long terme de 100 M€, inédit sur le marché des ENR, pour financer la construction d'un millier de centrales photovoltaïques au sol, sur toitures ou sur ombrières en France d'ici 2034.

La Banque des Territoires s'est également associée au producteur d'énergie solaire Reden pour soutenir le développement de centrales photovoltaïques en France grâce à la mise en place d'une plateforme d'investissement pour financer des projets d'installation de panneaux solaires et produire 900 MW d'ENR d'ici trois ans.

Encourager la sobriété et les solutions fondées sur la nature

Repères

Lutter contre l'artificialisation des sols, recréer de la biodiversité dans nos villes, développer des continuités écologiques, soutenir les transitions agricole et forestière, accélérer la transition vers des modèles d'économie circulaire, préserver l'eau, ce sont autant d'enjeux pour lesquels le Groupe a consacré 1,6 Md€ en 2024. En s'appuyant sur l'expertise de ses filiales spécialisées, il déploie des solutions basées sur la nature et adaptées aux besoins de chaque territoire. Agir pour la nature, c'est aussi mieux connaître et faire connaître l'impact des activités humaines sur l'environnement. Le Groupe a pour cela développé des outils destinés à évaluer l'empreinte biodiversité, à l'échelle d'une collectivité, d'une entreprise ou d'une exploitation agricole, ou à inventorier le patrimoine arboré en ville.

1 528

millions de m³ d'eau traités en 2024 grâce aux projets financés par le Groupe (Banque des Territoires, Sfil, Suez)

807 M€

d'Aquaprêts (Banque des Territoires)



Usine de traitement des eaux usées du Siaap, dont la Banque des Territoires est partenaire.

Afin de participer à l'effort national de réduction de 10 % de la consommation en eau d'ici 2030 tout en répondant aux enjeux liés à la raréfaction de la ressource, le Groupe a fait de la préservation de la ressource en eau une priorité. Actionnaire depuis 2022 d'un des leaders mondiaux dans la gestion de l'eau, Suez, le Groupe s'est également doté, en 2024, d'une politique Eau.

Pour accompagner les collectivités dans la modernisation de leurs infrastructures bâties (réseaux, usines de traitement, points de captage...), dans la préservation de leur patrimoine naturel (zones humides, cours d'eau...) et pour combler le déficit d'investissement accumulé au cours des 20 dernières années, la Banque des Territoires a doublé son offre de prêts dédiés (Aquapret) en revalorisant son enveloppe à 4 Md€ sur quatre ans. Cette mobilisation exceptionnelle s'accompagne d'une offre spécifique en ingénierie de projets, d'une capacité d'investissement, d'une offre en consignations, et d'une plateforme pour favoriser le passage à l'action (aquagir.fr). Une offre complétée en 2025 par la mise en place d'un outil (AquaRepère) pour permettre l'identification des enjeux sur la ressource et ainsi accélérer le déploiement d'une gestion durable et résiliente de l'eau sur tous les territoires.

Une offre qu'elle a mise à disposition, en 2024, du plus grand service public d'eau potable en France, le Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France), qui regroupe 133 communes et assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens. Un partenariat et des financements dont l'objectif est d'accompagner le Sedif dans l'adaptation de son patrimoine industriel pour produire et distribuer une eau de qualité en quantité suffisante, tout en multipliant ses actions en faveur de la protection de la biodiversité et de la ressource en eau.

Une offre qu'elle a également déployée en Haute-Corse avec un Aquapret de 4,3 M€ (d'une durée de 60 ans) avec la Communauté de communes de Castagniccia-Casinca pour le financement d'un important programme de travaux d'assainissement s'échelonnant sur près de cinq ans.

Par ailleurs, afin d'apporter des solutions concrètes pour optimiser le cycle de l'eau et pour la sobriété hydrique, la Banque des Territoires a participé en 2024 à hauteur de 1,4 M€, à l'augmentation de capital d'ACWA Robotics. Une société qui développe des robots de cartographie et d'inspection des réseaux d'eau depuis l'intérieur des canalisations, permettant aux gestionnaires de réseaux d'eau potable et brute de passer d'une logique curative (détection des fuites) à une logique préventive de réparation et renouvellement des canalisations. ■

→ SOLÈNE LE FUR, Directrice du Programme Eau, Banque des Territoires

“ Lancé en 2023, le programme Eau de la Banque des Territoires s'inscrit dans cette ambition de donner aux territoires les moyens d'agir face aux défis de l'eau, avec pour objectif d'accompagner 1 600 projets entre 2024 et 2028. Et la trajectoire est très encourageante avec 400 opérations financées en 2024 et des impacts concrets localement. En effet, grâce aux actions sur les réseaux pour résorber les fuites, ce sont 17,1 millions de m³ d'eau potable qui sont arrivés jusqu'aux usagers limitant d'autant une pression inutile sur la ressource. 93 % de ces opérations concernent l'eau potable et l'assainissement, ouvrant la voie à une plus forte mobilisation du programme Eau en appui des projets de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, ainsi que de gestion des eaux pluviales. »

En bref

Suez et la Banque des Territoires s'associent pour la valorisation énergétique des déchets et l'économie circulaire

À Toulouse (31), les deux entités se sont vu confier fin 2024 par le Syndicat mixte Decoset le contrat de concession pour 20 ans des deux unités de valorisation énergétique des déchets (UVE) de l'aire toulousaine qui permettra de couvrir 80 % des besoins de chaleur du million d'habitants concernés. Dans le Val-de-Marne (94), ce groupement va participer, aux côtés du Syndicat mixte SMITDUVM, à la construction de la plus grande station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable en France. Cette station produira dès cette année (2025) une tonne d'hydrogène renouvelable par jour à partir de

la valorisation énergétique des déchets et alimentera les flottes de véhicules lourds publics, ainsi que les véhicules légers des particuliers d'Île-de-France.

CDC Biodiversité lance un outil pour mesurer l'impact des activités des collectivités sur la biodiversité

Après les institutions financières (2020) et les entreprises (2021), CDC Biodiversité a lancé une déclinaison de son outil le *Global Biodiversity Score* (GBS) pour les collectivités afin de leur permettre de mesurer précisément l'impact de leur patrimoine et de leurs services (gestion des déchets, eau et assainissement, bâtiments publics...) sur la biodiversité. Destiné prioritairement aux intercommunalités, cet outil les aidera à identifier et

prioriser les actions à mener pour réduire leur empreinte sur la nature. En 2024, 49 mesures d'empreinte biodiversité ont été réalisées auprès d'entreprises, institutions financières et collectivités locales grâce au GBS.

La Société Forestière reconnue pour sa gestion durable des forêts

Filiale de la Caisse des Dépôts spécialisée dans l'investissement forestier et dans la gestion durable des forêts depuis près de 20 ans, la Société Forestière, qui gère près de 310 000 hectares de forêt (soit un peu plus que la superficie de La Réunion) a obtenu en 2024 la certification de Groupe du référentiel *Forest Stewardship Council* (FSC) qui atteste de la gestion durable des forêts et du bois.



Sobriété foncière et biodiversité

En 2024, pour accompagner la trajectoire de sobriété foncière et les projets de compensation écologique des collectivités locales, la Banque des Territoires et CDC Biodiversité se sont associés pour créer une foncière de biodiversité. Dotée de 10 M€, cette foncière a pour objectif d'acquérir des terrains et de les mettre à la disposition d'entreprises et de collectivités territoriales pour accélérer le développement de projets de compensation et restauration écologique : la foncière se charge d'identifier et de sécuriser les terrains adaptés à leurs besoins, puis CDC Biodiversité réalise les travaux écologiques nécessaires et met en place des mesures de gestion et de suivi pour garantir la bonne trajectoire écologique des terrains, en accord avec les recommandations des autorités administratives.

Fin 2024, la Banque des Territoires a également accordé un prêt « Gaïa sobriété foncière » de 4 M€ sur 30 ans à la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat (06) pour lui permettre d'acquérir et réhabiliter une emprise foncière de près de 28 000 m² pour en faire un site exemplaire en termes de préservation de la biodiversité et de l'environnement, tout en contribuant à promouvoir le tourisme local. ■

Pour renforcer nos souverainetés

Notre impact en 2024



Développement économique

91 431
PME, TPE, ETI et structures ESS accompagnées
(financement, investissement, garantie, accompagnement, partenariat)
par le Groupe (+ 2 % vs 2023)



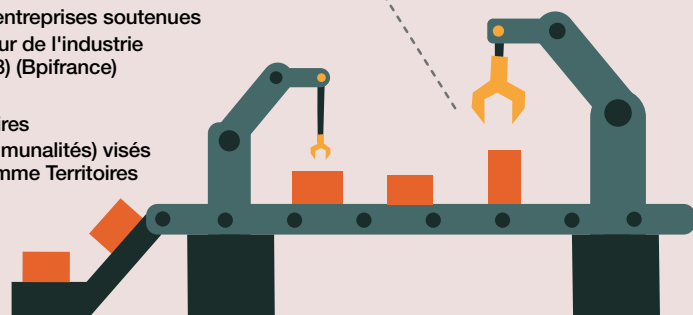
Export

576
entreprises soutenues dans leurs projets d'exportation
(+ 11 % vs 2023)
(Bpifrance, Sfil)

Industrie

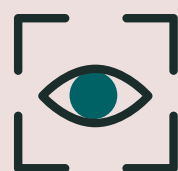
14 721 entreprises soutenues dans le secteur de l'industrie
(- 2 % vs 2023) (Bpifrance)

183 territoires (630 intercommunalités) visés par le programme Territoires d'industrie



Éducation

+ de 4,3 milliards de connexions au logiciel Pronote pour l'année scolaire 2023-2024



Confiance numérique

42 600 entreprises bénéficiaires du programme de transformation numérique (France Numérique) de Bpifrance



Décryptage

Crise sanitaire, crise énergétique, tensions géopolitiques, révolution numérique, guerre commerciale... Le monde connaît depuis quelques années une série de bouleversements. Face à l'incertitude croissante, la question du renforcement de la souveraineté du pays s'impose. Comme notre capacité à choisir, à protéger nos « essentiels » et à maîtriser notre destin.



AUDREY GIRARD,
Directrice
de la gestion
des participations
stratégiques

En tant que pôle financier public et investisseur de long terme, le groupe Caisse des Dépôts agit de manière concrète pour renforcer l'autonomie stratégique de notre pays. Il soutient et protège les secteurs clés de l'économie dont dépend la vie quotidienne des Français : se loger, se soigner, se déplacer, se chauffer, se financer. C'est ce qui est essentiel. Quelques exemples concrets ? Avec la Banque des Territoires, Icade et CDC Habitat, le Groupe s'engage pour le droit à un logement décent et adapté aux petits revenus. Pour les ménages les plus modestes et vulnérables, il agit en faveur de l'accessibilité bancaire par l'intermédiaire de La Banque Postale. En tant qu'actionnaire de poids dans emeis, il accompagne le bien-vieillir et soutient les plus fragiles.

Le Groupe agit également pour la souveraineté de nos infrastructures essentielles. À travers nos participations dans RTE, Natran ou Coriance, nous contribuons à la réduction de notre dépendance énergétique tout en favorisant la décarbonation du mix énergétique. C'est aussi l'accompagnement de Bpifrance pour la réindustrialisation du pays, et pour développer nos petites et grandes entreprises françaises,

ou nos PME-ETI cotées avec CDC Croissance, opérant dans des secteurs stratégiques et sources d'innovation et d'emplois. Renforcer notre souveraineté, c'est également occuper une place de premier plan dans les infrastructures de marchés financiers afin de mieux maîtriser les échanges économiques et préserver les sources de financement de nos entreprises. C'est le sens du renforcement récent de la Caisse des Dépôts au capital d'Euroclear et Euronext. C'est aussi mobiliser des financements pour notre base industrielle et technologique de défense quand nos politiques appellent à renforcer notre sécurité au sein de l'Europe face aux menaces. C'est encore soutenir une souveraineté numérique, éthique et responsable. Que ce soit à travers ses choix d'investissement, de développement, de financement, de clients, de dépendance à des fournisseurs financeurs ou encore de maîtrise de ses données et de l'utilisation de l'intelligence artificielle, chaque entité du groupe fait face aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, à un enjeu de souveraineté, et doit s'employer à protéger nos « essentiels ». ■

« Maîtriser notre destin et protéger nos « essentiels », une question de souveraineté. » **AUDREY GIRARD**

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA DÉFENSE DE NOS SOUVERAINETÉS – industrielle, énergétique, numérique et financière – sont devenus un impératif stratégique. La Caisse des Dépôts, dans son rôle d’investisseur de long terme, intervient aux côtés de l’État et d’acteurs privés pour financer les investissements nécessaires au renforcement de notre compétitivité économique et à notre autonomie stratégique.

Soutenir la croissance et l’innovation de nos entreprises

Acteur financier public opérant à la fois dans les territoires et sur les marchés financiers, la Caisse des Dépôts est un partenaire historique du développement des entreprises et, plus largement, du tissu économique national. Avec ses filiales, le Groupe investit au service de la croissance des entreprises, de l’innovation et de la performance à l’exportation, concourant ainsi à la création d’emplois et au renforcement de notre souveraineté économique. Par ailleurs, le Groupe est le premier financeur des structures de l’Économie sociale et solidaire (ESS) en France et un partenaire privilégié du milieu associatif. Il joue ainsi un rôle moteur dans le développement et la cohésion des territoires.

Investir sur le long terme

La Caisse des Dépôts est un actionnaire de référence et un investisseur institutionnel public majeur en France et en Europe. Avec ses filiales, elle soutient des programmes d’investissements innovants et explore de nouveaux relais de croissance pour l’économie française. En tant que tiers de confiance au service de l’intérêt général, elle joue un rôle crucial de catalyseur des financements privés et publics, incitant d’autres financeurs à suivre son exemple et rendant ainsi possibles des projets innovants ou perçus comme risqués. Parallèlement et au titre de la gestion d’actifs, la Caisse des Dépôts s’engage dans la durée et renforce son soutien aux entreprises technologiques, que ce soit par des initiatives de Place ou en accompagnant la cotation des licornes.

Renforcer nos infrastructures essentielles

Hôpitaux, réseaux de distribution d’eau et d’électricité, usines, cloud numérique, data centers... Toutes ces infrastructures sont indispensables au bon fonctionnement de notre société, à la sécurité des citoyens et à notre développement économique. Elles sont aussi un facteur de résilience face aux crises. C’est pourquoi le groupe Caisse des Dépôts s’engage pour accompagner la modernisation et la décarbonation de notre industrie, sécuriser et renforcer notre réseau de transport électrique, soutenir les infrastructures financières européennes, ou encore développer un numérique de confiance. ■



Participer au financement du secteur de la défense

Face aux bouleversements géopolitiques et aux risques qu’ils font peser sur la sécurité nationale et européenne, le groupe Caisse des Dépôts s’engage à soutenir le financement du secteur de la défense. Cette mission d’intérêt général, qui s’exerce en appui des politiques publiques, doit permettre à la France de renforcer ses capacités industrielles et technologiques de défense et favoriser la résilience des infrastructures. Elle s’inscrit dans le cadre plus large de la défense stratégique des souverainetés (industrielle, énergétique et numérique).

60 Md€

injectés dans l’économie française par Bpifrance en 2024 dont **20 Md€** de crédits pour soutenir l’industrie, la décarbonation des entreprises, le secteur du tourisme et les PME et ETI

4^e

investisseur institutionnel (Gestions d’actifs de la CDC)

1^{er}

investisseur dans les PME-ETI cotées en France (Gestions d’actifs de la CDC)

Soutenir la croissance et l’innovation de nos entreprises

Spécialisée dans les lanceurs légers spatiaux, Latitude participait au « Tour de France de nos Industries » organisé par Bpifrance.

Contribuer au développement des entreprises



Repères

TPE, PME, ETI, notre économie et nos territoires sont riches d’un tissu d’entreprises créatrices de valeur. Résolument engagé à leurs côtés, le groupe Caisse des Dépôts déploie des dispositifs d’accompagnement et des solutions de financement sur mesure pour soutenir leur développement, l’innovation et la création d’emplois ; assurer leur performance à l’exportation et préserver ainsi notre souveraineté ; et développer le potentiel entrepreneurial des quartiers prioritaires de la ville.

+ 50 %

Les PME et ETI assurent plus de la moitié des emplois du secteur privé et des exportations en France

Par son expertise, la Caisse des Dépôts joue un rôle d’impulsion et d’animation de la place financière au service des grands enjeux nationaux. Fin 2024, elle a investi par l’intermédiaire de sa société de gestion et filiale, CDC Croissance, 500 M€ dans le fonds de fonds CDC Croissance Sélection PME. Ce fonds est dédié au financement de long terme de fonds d’investissement soutenant les PME-ETI cotées. Il investira de manière sélective dans des fonds de petites et moyennes capitalisations en France et dans la Zone euro afin d’accélérer leur retour à une taille critique et de renforcer leur attractivité auprès des investisseurs français et internationaux.

Le fonds CDC Croissance Sélection PME sera déployé sur 2025 avec pour ambition de constituer un portefeuille d’environ 25 fonds. En tant qu’investisseur responsable, la Caisse des Dépôts veillera par ailleurs à ce que les fonds sélectionnés contribuent à renforcer la performance ESG des entreprises cotées en portefeuille et participent ainsi à l’accélération de la transformation écologique. ■

→ **AUDE DE LARDEMELLE**, Directrice générale de CDC Croissance

“ Le financement des PME et des ETI est déterminant pour la santé et la compétitivité de notre économie ainsi que pour la souveraineté du pays. En tant que 4^e investisseur institutionnel en France et 1^{er} investisseur dans les PME-ETI cotées françaises, nous sommes particulièrement mobilisés au sein de l’écosystème financier pour recréer un cercle vertueux en termes d’investissements dans les PME-ETI cotées et en termes d’introductions en Bourse, visant ainsi à renforcer l’attractivité de la Place de Paris. »

En bref

Faire de Paris la capitale de la Tech

La société d’investissement CDC Tech Premium, gérée par CDC Croissance et dotée de 350 M€, poursuit son soutien au secteur stratégique de la technologie afin d’assurer un continuum de financement des licornes françaises et de favoriser un meilleur équilibre des valorisations des valeurs technologiques françaises lors de l’introduction en Bourse. CDC Tech Premium a par ailleurs pour ambition de faire de Paris un marché de référence de la Tech cotée en Europe.

Lancement de « France Foncier+ »

La Banque des Territoires et le Cerema ont lancé un outil collaboratif, actualisé en continu, qui permet de référencer le foncier disponible sur le territoire et de mettre en relation plus facilement les entreprises en quête d’implantation avec les collectivités offeuses. Il contribue ainsi aux objectifs nationaux de réindustrialisation, dans le respect des principes de sobriété foncière et de préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

Un prêt Relance pour l’île de La Réunion

Bpifrance et la région Réunion ont lancé le prêt relance destiné à soutenir la trésorerie des TPE et PME locales de plus de trois ans qui souhaitent financer un programme de développement. Accordé à un taux fixe préférentiel de cinq à sept ans, ce prêt permet un financement pouvant aller jusqu’à 300 000 €. Au total, ce sont 28 M€, dont 14 M€ pour Bpifrance, qui seront investis auprès d’une centaine d’entreprises, pour un impact réel sur l’activité économique de l’île.

Investir
sur le long
terme

Un investisseur influent et engagé

Repères

Pour renforcer nos souverainetés, la Caisse des Dépôts investit sur le long terme dans l'économie française et soutient des projets créateurs de valeurs économique et sociale durables. Elle mobilise des financements publics et privés pour répondre aux enjeux nationaux et redynamiser les territoires fragilisés.

323 Md€

d'encours d'actifs sous gestion à fin 2024. Ce qui fait des Gestions d'actifs de la CDC le 1^{er} gérant d'actifs de statut public, et 1^{er} investisseur sur les PME-ETI françaises cotées

Fort de son modèle unique et de sa solidité financière, la Caisse des Dépôts fédère des initiatives de Place autour d'autres investisseurs institutionnels pour financer des programmes d'envergure et des solutions innovantes.

Dans le cadre de l'initiative Fonds Objectif Biodiversité, soutenue par 11 investisseurs institutionnels, dont la Caisse des Dépôts et CNP Assurances, un fonds de 100 M€ a été lancé pour une durée initiale de cinq ans. L'enjeu : investir dans les entreprises en transition vers un modèle de développement durable et favorisant la biodiversité. Pour sélectionner ces entreprises, la société gestionnaire du fonds Mirova, un affilié de Natixis Investment Managers dédié à la finance durable, s'appuiera sur les données du Carbon Disclosure Project, plateforme de reporting environnemental partenaire de l'initiative, pour évaluer l'exposition des entreprises aux risques et les progrès réalisés dans la réduction des impacts négatifs sur la biodiversité.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des Fonds Objectif Climat, lancés en 2019 sous la coordination de la Caisse des Dépôts pour lutter contre le réchauffement climatique. Le premier bilan extra-financier de ces fonds a incité les investisseurs à reconduire pour trois ans les mandats des trois fonds d'investissement créés, avec des objectifs climat renforcés et un comité d'experts élargi. Les montants engagés par ces fonds ont atteint 600 M€ en 2020, 689 M€ fin 2023, et environ 550 M€ fin 2024, avec l'arrivée de nouveaux investisseurs. Pour la Caisse des Dépôts et ses partenaires, l'enjeu est d'exercer un levier sur les entreprises en tant qu'actionnaire afin de les accompagner efficacement dans l'atteinte d'impacts climatiques positifs. Un bilan final à l'issue des six ans de collaboration sera établi. ■

→ **ÉLISABETH CASSAGNES**, Responsable des fonds cotés et missions transversales à la direction de la gestion d'actifs (GDA) de la Caisse des Dépôts

“ La finance de marché est également un levier de transformation écologique. En tant qu'investisseur institutionnel, notre ambition est de faire progresser les entreprises en portefeuille, nous cherchons donc constamment à perfectionner nos méthodes de gestion de nos placements financiers. C'est le moteur de nos initiatives de place qui permettent d'innover en fédérant la communauté des investisseurs. Nous apportons des solutions pointues par des dynamiques collectives et pour rester à la pointe de l'ESG. »

Le choix de l'investissement responsable

Établissement public et investisseur responsable, la Caisse des Dépôts soutient et accompagne les entreprises des secteurs les plus stratégiques, dans le cadre d'un dialogue actionnarial renforcé sur les enjeux environnementaux, de gouvernance, éthiques et sociaux.

→ **LAUREEN TEISSIER**, Responsable Service Investissement Responsable, Direction des gestions d'actifs de la Caisse des Dépôts

“ Nous dialoguons avec les entreprises pour qu'elles progressent dans l'intégration des enjeux écologiques (climat, biodiversité) dans leur développement, sur les questions sociales également : nous sommes convaincus que l'ESG est un levier de performance des entreprises sur le long terme. C'est l'ambition de notre politique d'engagement actionnarial. En tant qu'investisseur institutionnel et actionnaire responsables, la Caisse des Dépôts entretient tout au long de l'année un dialogue direct avec plusieurs parties (CEO, dirigeants, analystes, etc.) de l'entreprise et exerce systématiquement son droit de vote en assemblée générale, dans les sociétés cotées dont elle est actionnaire. Les entreprises de notre portefeuille sont ouvertes à cette approche bilatérale et disposées à notre accompagnement ; chaque année nous mesurons l'efficacité de notre dialogue et notre capacité d'influence via leurs efforts de transformation. » ■

8 626

résolutions votées en 2024 par la
Gestion d'actifs en direct de la CDC

30,1 %

de taux de contestation global
(votes « Contre » et « Abstention »)

En bref

20 Md€ pour financer de nouveaux « prêts verts » des banques françaises

Cette enveloppe de Prêts de Refinancement de nouveaux crédits à l'économie finançant la Transition Énergétique et Écologique (PRTEE) est destinée aux banques françaises, et servira à refinancer des prêts pour des projets durables en cohérence avec la Taxonomie européenne. Un emploi nouveau de l'épargne des Français qui constitue un levier d'action supplémentaire pour servir l'intérêt général.

Un soutien exceptionnel pour la reconstruction de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie

En soutien au Plan national d'aide d'urgence à Mayotte, la Caisse des Dépôts a mobilisé 600 M€ sur Fonds d'épargne pour soutenir la reconstruction de l'île, gravement touchée par le passage du cyclone Chido. Ce financement sur prêts, adossé à une garantie de l'État, permet aux opérateurs publics locaux de lancer rapidement des projets de reconstruction des infrastructures essentielles, notamment dans les domaines de l'aménagement, de l'eau, de l'électricité et du logement. En Nouvelle-Calédonie, qui a connu une crise politique, économique et sociale majeure suite aux émeutes de mai 2024, la Banque des Territoires a accordé 50 M€ de prêt pour accélérer la reconstruction des infrastructures.

100 M€ pour une première émission d'obligations *digitally native*

Réalisée par la Caisse des Dépôts en collaboration avec Euroclear ou la Banque de France, cette opération, pionnière à plusieurs titres sur le marché des capitaux en France, constitue une étape majeure dans le développement de l'écosystème français des obligations digitales.



**Renforcer
nos infrastructures
essentiels**

Vers une renaissance industrielle

Repères

Face aux risques de crises sanitaires, économiques et environnementales, la pérennité et la sécurité de nos infrastructures essentielles constituent des enjeux vitaux. Ces installations – numériques, énergétiques, industrielles, financières – sont les garantes de notre autonomie stratégique et jouent un rôle crucial dans la cohésion sociale et territoriale de notre pays. Les bouleversements géopolitiques récents nous incitent à changer de boussole et à repenser notre modèle de développement vers une approche plus durable, favorisant l'innovation et la création d'emplois.

9 Md€

ont été mobilisés par Bpifrance en faveur de l'industrie, incluant le lancement du prêt innovation R&D Nouvelle industrie, en 2024

L'industrie française représente 18 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre. Parallèlement, elle compte 60 000 emplois vacants et un million d'emplois à pourvoir d'ici 10 ans. Accompagner la réindustrialisation de la France, dans une logique de décarbonation, est donc essentiel pour répondre aux enjeux majeurs de la transformation écologique, de la relance et de la compétitivité de l'emploi.

Le groupe Caisse des Dépôts est pleinement mobilisé dans la décarbonation des usines et des entreprises. Il les accompagne dans leur transition vers des pratiques industrielles plus durables, contribuant à la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

Bpifrance déploie ainsi pour la période 2025-2029 un plan de 40 Md€ destiné à soutenir la transformation de l'industrie française, dans le cadre d'une stratégie globale de relance économique et de renforcement de l'autonomie stratégique du pays dans des secteurs économiques clés.

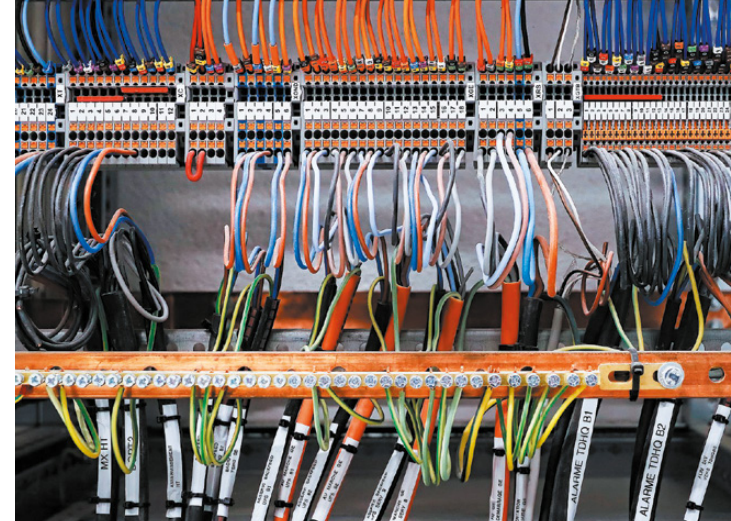
À travers plusieurs mécanismes de soutien – prêts et subventions, garanties

En 2024, le Groupe a soutenu 168 projets industriels et/ou inaugurations de sites industriels, notamment dans les secteurs de la Greentech et de l'énergie.

– la filiale intervient pour moderniser les outils de production, accélérer la transition vers une économie décarbonée, soutenir l'innovation et renforcer la résilience des entreprises face aux crises.

En collaboration avec l'opérateur de compétences et de formation OPCO 2i, Bpifrance a par ailleurs été à l'initiative du Tour de France de nos industries, une tournée immersive en bus, au cœur des usines et des écoles des territoires, pour valoriser les acteurs de l'industrie française et susciter des vocations auprès de la jeune génération.

La Banque des Territoires propose toute une gamme d'offres et de solutions pour accélérer la décarbonation de l'industrie française : du soutien aux technologies durables, créatrices d'emplois qualifiés et non délocalisables, à la planification du foncier industriel, en passant par la valorisation des friches industrielles et le soutien au développement de filières, ou encore l'accompagnement à la transition des sites industriels pollués ou dégradés. ■



Numérique : reprendre le contrôle

Avec l'accélération de la numérisation de notre économie, la protection des données est un enjeu stratégique, et il ne peut notamment y avoir d'IA de confiance sans cloud de confiance.

Lancé fin 2022 par un consortium réunissant notamment Docaposte, filiale de la Poste, et la Banque des Territoires, Numspot poursuit son ambition de développer une offre de cloud souverain et de confiance. L'acteur proposera au printemps 2025 de nouveaux services cloud aux meilleurs standards techniques et sécuritaires, qui viseront la qualification SecNumCloud et la certification « hébergeur de données de santé » HDS, les deux labels de confiance numérique les plus exigeants pour les clients ciblés.

Dans le secteur de l'éducation, Index Éducation, filiale de Docaposte, qui édite notamment la solution Pronote, a obtenu la qualification SecNumCloud par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Celle-ci garantit notamment que les données scolaires sont hébergées exclusivement en France, dans des centres de données opérés par les équipes d'Index Éducation.

Index Éducation met à disposition de chaque établissement partenaire un environnement dédié, chiffré et cloisonné permettant aux chefs d'établissement et aux autorités compétentes de conserver la maîtrise des données. La société compte 18 millions d'utilisateurs dans 10 000 établissements d'enseignement primaire et supérieur. Elle s'appuie sur l'expertise de Docaposte, leader des solutions numériques de confiance (vote électronique, lettre recommandée électronique, signature électronique, archivage numérique) et premier opérateur de données de santé en France avec plus de 45 millions de dossiers médicaux. Quant à l'Identité Numérique développée par La Poste, la première identité électronique qualifiée par l'Anssi, elle permet désormais de sécuriser plus de 1 800 services en ligne. Son utilisation avec France Connect+ facilite l'accès pour les citoyens à l'ensemble des services publics et démarches sensibles relatifs à la santé, la retraite ou encore la formation. Elle renforce l'engagement du Groupe visant à bâtir un numérique de confiance. ■

En bref

RTE : des investissements sous haute tension

RTE poursuit ses investissements pour la sécurisation du réseau de transport électrique, colonne vertébrale de la transition énergétique. La filiale a fait l'acquisition de plus de 5 000 km de câbles souterrains haute tension, qui seront exclusivement produits en Europe, dont un tiers en France, pour un montant de près d'1 Md€. Un partenariat stratégique avec

cinq grands partenaires industriels qui permettra d'accompagner la trajectoire de décarbonation de la France tout en contribuant à la réindustrialisation du pays et à la création d'emplois.

La Caisse des Dépôts se renforce au capital d'Euronext

Désormais présente à hauteur d'environ 11 %, elle confirme, aux côtés des autres actionnaires de référence, son soutien à l'infrastructure boursière

→ **PATRICK LAURENS-FRINGS**, Directeur de la transformation opérationnelle, digitale et des SI du groupe Caisse des Dépôts, et président du Conseil Stratégique de NumSpot.

“ Avec les autres actionnaires, nous sommes très fiers du décollage de NumSpot en 2024, et de la perspective de la mise en marché de sa première offre de plateforme cloud en 2025. Aux côtés de Docaposte, la Caisse des Dépôts est très mobilisée pour accompagner le développement de NumSpot dans un marché du cloud de confiance qui décolle de manière tangible. NumSpot est dans la course, et sa feuille de route répond à la fois aux enjeux d'autonomie stratégique européenne et aux besoins de ses clients. »

6,57

millions d'identités numériques créées (+2,4 M vs 2023)

60 000

clients accompagnés par la gamme de confiance numérique de Docaposte en 2024

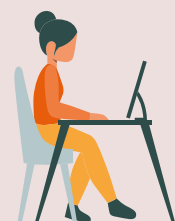
paneuropéenne. Le maintien d'une base d'investisseurs européens permet notamment d'assurer une plus grande stabilité et crédibilité de la place financière au profit de l'innovation et de la croissance européenne.

Pour œuvrer à la cohésion sociale et territoriale

Notre impact en 2024

Logement

123 272
logements sociaux et intermédiaires financés ou acquis par le Groupe en 2024 (+ 34 % vs 2023) (Banque des Territoires, CDC Habitat, La Poste)



Services aux citoyens

1,4 million de formations financées par Mon Compte Formation

9,4 millions

de personnes accompagnées dans leur usage du numérique (x2,7 vs 2023) (Banque des Territoires, La Poste)

Développement territorial



1 516
projets de programmes territoriaux accompagnés par la Banque des Territoires (ACV, PVD, etc.)

Mobilités



4,2 millions
de passagers transportés par jour en France (Transdev)

Santé



252
établissements de santé financés en France (x2 vs 2023) (Banque des Territoires, La Poste)

Décryptage

Dans une conjoncture défavorable, la Caisse des Dépôts a joué son rôle contracyclique en 2024, et a pleinement rempli sa mission au service de la cohésion sociale et territoriale.



KOSTA KASTRINIDIS,
Directeur des prêts,
Banque des Territoires,
Caisse des Dépôts

2024 s'annonçait difficile : crise du logement persistante et dont les effets pèsent sur l'économie comme sur la cohésion sociale du pays, comptes des bailleurs sociaux encore impactés par les suites du choc inflationniste, « effet ciseau » contraignant les finances publiques locales, nécessité de massifier les investissements territoriaux dédiés à la transformation écologique, le tout dans un contexte national incertain. Malgré cela, les exécutifs locaux et les bailleurs sociaux ont su jouer un rôle déterminant d'amortisseur de crise, notamment grâce au soutien de la Caisse des Dépôts à travers l'appui et les financements de la Banque des Territoires. Les réussites ont été nombreuses en matière de cohésion sociale et territoriale, comme en témoigne le montant record de prêts signés en 2024 par la Banque des Territoires : 28,5 Md€, soit une augmentation de 74 % par rapport à l'année précédente ! C'est un niveau historique et sans précédent. Jamais l'épargne réglementée des Français n'aura été davantage mise au service des territoires. C'est la démonstration de l'utilité et de la force de notre modèle qui mobilise l'épargne des Français pour financer des projets structurants sur tous les territoires, au service de l'intérêt général. Il confirme également la relation historique de confiance et de proximité avec les territoires, la pertinence de nos programmes d'accompagnement, la force commerciale de notre réseau, la diversité et la compétitivité de nos offres de financement, etc. La cohésion sociale et territoriale, c'est d'abord se loger. Plus de deux

logements sur cinq mis en chantier en 2024 dans notre pays ont été financés avec la contribution de la Banque des Territoires. Nous étions depuis longtemps le premier financeur du logement social, nous sommes en plus devenus cette année le premier financeur du logement intermédiaire destiné aux classes moyennes et qui vise à compenser la saturation du parc locatif privé. L'une des forces de notre modèle est d'assurer en son sein la péréquation entre ces besoins : le développement du logement intermédiaire a ainsi permis d'améliorer les conditions de financement des logements très sociaux. Nous avons également permis la rénovation de 108 900 logements, dont 39 000 permettant des gains énergétiques de 40 %. Enfin, nous avons prêté 1,3 Md€ pour l'habitat spécifique, c'est-à-dire l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, l'hébergement d'urgence, le logement étudiant, les foyers de jeunes travailleurs ou le logement des travailleurs dits « essentiels ». La cohésion sociale et territoriale, c'est également aider les élus à investir dans l'avenir de leurs administrés. Or, le secteur public local a lui aussi été l'objet de nos attentions en 2024 : 5,3 Md€ ont été prêtés aux collectivités locales et à leurs satellites. Plus de 1 300 projets locaux ont ainsi pu voir le jour dans les secteurs de la mobilité durable, des infrastructures d'eau et d'assainissement, de la réindustrialisation, de l'énergie ou de la rénovation de bâtiments publics, notamment les écoles. ■

« Jamais l'épargne réglementée des Français n'aura été davantage mise au service des territoires. » **KOSTA KASTRINIDIS**

LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE EST AU CŒUR DES ACTIONS ET DE L'ADN DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS. Dans une société de plus en plus fragmentée, il œuvre au service de l'intérêt général pour un développement équilibré des territoires.

Acteur central du logement social, partenaire de confiance du secteur public local, le Groupe accompagne tous les acteurs locaux dans leurs projets de construction de logements, d'assainissement d'eau, de redynamisation des centres-ville, etc., tout en leur apportant des solutions pour faire face aux grandes évolutions démographiques. Au plus près des besoins des citoyens, et notamment des plus fragiles, il accompagne les parcours de vie des Français et permet au plus grand nombre de bénéficier de services publics de proximité et de qualité. Pour renforcer ses impacts en matière de cohésion sociale et territoriale, le Groupe s'est fixé quatre priorités d'action en 2024.

Agir en faveur du grand âge et de la santé

La Caisse des Dépôts a fait du secteur du grand âge et de la santé une de ses priorités d'action en se dotant notamment d'une « feuille de route » dédiée en 2024. Le Groupe contribue à la fois à l'accélération du « virage domiciliaire », et au soutien financier à l'hébergement des personnes dépendantes, aux hôpitaux publics, au développement des solutions de télé médecine, et à la lutte contre les déserts médicaux ; il favorise le développement de nouveaux services en faveur des personnes âgées et améliore l'accès aux soins.

Fournir des services aux citoyens pour accompagner les parcours de vie : formation, retraite, usage du numérique, éducation

Présent sur tous les territoires, le Groupe est le premier fournisseur de services publics de proximité en France et développe des solutions de transport et de livraison durables pour lutter contre les fractures territoriales. À travers la mise à disposition des services gratuits et des plateformes d'intérêt général, tels que Mon Compte Formation, Mon Parcours Handicap, Maisons France Services, etc., il accompagne les parcours de vie en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes handicapées, le développement des compétences et la formation, la gestion des retraites publiques et les usages du numérique.

Soutenir le développement territorial et accompagner les collectivités locales

Partenaire de proximité des collectivités locales, et principal financeur du secteur public local, le Groupe contribue à faire émerger des projets locaux, tout en intervenant en tant qu'opérateur dans des programmes nationaux de revitalisation

urbaine et territoriale (Action cœur de ville 1 et 2, Petites villes de demain, Territoires d'industries, France 2030, etc.). Il concourt également au développement de l'activité économique dans les territoires en sa qualité d'opérateur des mobilités et de la logistique.

Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger

Premier financeur du logement social et bailleur majeur, le Groupe occupe une position centrale dans le paysage du logement français. Grâce à son modèle unique de transformation de l'épargne en prêts de long terme, et par l'étendue de son offre et la complémentarité de ses interventions (financeur, investisseur, opérateur, aménageur), le Groupe a su imaginer et mettre en oeuvre des solutions concrètes à la crise du logement et pour le développement équilibré des territoires et la construction de logements abordables pour tous. ■

16,9 Md€ de prêts

accordés par le Groupe au secteur public local en 2024 (+55 % vs 2023) (La Poste, Banque des Territoires, Sfil)

20,9 Md€ de prêts

au logement social et à la politique de la ville (Banque des Territoires)

4,7 Md€ mobilisés

par le Groupe dans le secteur de la santé et du vieillissement en 2024 (La Poste, Sfil, Banque des Territoires, Bpifrance)



Des solutions pour la santé et l'autonomie

Le Groupe est devenu un acteur majeur de l'hébergement des personnes dépendantes à travers les financements

qu'il consacre aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (161 structures financées en 2024). Dans le Doubs par exemple, la Banque des Territoires a octroyé en 2024 17,7 M€ de prêts pour la construction de deux nouveaux Ehpad par la Mutualité Française Comtoise à Saint-Vit (88 places) et à Valentigney (96 places).

Le Groupe participe également au développement de l'habitat inclusif et intergénérationnel (notamment grâce à la plateforme monhabitatinclusif.fr dédiée aux porteurs de projets), des résidences autonomie, des services de maintien à domicile, ou encore à la réhabilitation et la construction de logements pour les seniors mais aussi les soignants.

Pour renforcer l'accès à la santé sur tous les territoires, il soutient le développement des services médicaux de proximité, de la santé numérique, et des établissements de santé.

Enfin, en tant que gestionnaire de plateformes et de fonds dédiés, il participe à la formation des professionnels de santé, et à l'amélioration de l'offre de services pour les plus vulnérables à travers par exemple la gestion du FIPHFP et de la plateforme Mon Parcours Handicap.

Fin 2023, la Caisse des Dépôts a participé, aux côtés de CNP, MAIF et MACSF, à la restructuration financière du groupe privé de soins ORPEA (cliniques, Ehpad, soins à domicile, etc.).

Fort de ses nouveaux actionnaires, le groupe a adopté en mars 2024 une nouvelle identité, *emeis*, marquant l'ouverture d'un nouveau chapitre de son histoire. Un nouveau nom, « Nous » en grec ancien, et une nouvelle raison d'être « Ensemble, soyons force de vie des plus fragiles », symboles de la dimension collective de ce projet dont l'ambition est d'être plus utile aux patients, aux résidents et à la société en offrant des soins et un accompagnement personnalisés. La mise en place d'un plan de transformation en matière d'engagement social auprès des équipes (« prendre soin de ceux qui prennent soin »), associée aux améliorations sur les fondamentaux médico-soignants, l'éthique comme sur l'organisation du travail, ont permis à l'entreprise de redevenir un employeur crédible et attractif dans le monde du soin et de l'accompagnement. ■

→ LAURENT GUILLOT, Directeur Général du Groupe *emeis*

En 2024, le groupe s'est profondément transformé pour se recentrer sur son rôle social, restaurer la confiance de ses parties prenantes et redevenir un acteur de référence dans le secteur du soin et de l'accompagnement des plus fragiles. Le projet médical a été restructuré, au travers notamment d'une redéfinition des fondamentaux et d'un renforcement des pratiques de soin. En parallèle, les initiatives en faveur de l'amélioration des conditions de travail des équipes ont été multipliées avec des résultats concrets. »

Agir en faveur du grand âge et de la santé

Repères

En réponse aux enjeux du vieillissement et d'un système de santé sous tension, le groupe Caisse des Dépôts a renforcé ses actions en 2024 dans les domaines du grand âge et de la santé. Cet engagement illustre sa volonté d'œuvrer à une société plus inclusive, où chacun peut vivre et vieillir dignement, en bonne santé.

En bref

Sfil, premier financeur des hôpitaux publics

En 2024, la Sfil a accordé 518 M€ aux hôpitaux publics (+63 %). Elle a également lancé une émission sociale de 500 M€ pour financer les investissements des hôpitaux publics ; la 6^e du genre émise par le groupe Sfil, pour un montant total de 4,25 Md€.

Bpifrance poursuit le déploiement de son plan santé

D'ici 2029, 10 Md€ seront mobilisés pour soutenir la production de nouveaux traitements, le développement de la santé numérique, l'amélioration de la distribution des soins et la promotion de la prévention. 424 entreprises auront été accompagnées dans ce cadre en 2024.

Engagé pour la santé et l'autonomie

En 2024, les actions du Groupe, et notamment de la Banque des Territoires, de la Sfil et de la Banque Postale, ont permis de doubler le nombre de maisons de santé pluridisciplinaires, cliniques, hôpitaux et centres de soins financés par rapport à 2023 (252 vs 129).

Accompagner les citoyens dans leurs parcours de vie à travers des services adaptés

Lutter contre la fracture territoriale, numérique et sociale

Repères

Par la complémentarité de ses entités et la diversité de ses interventions, le Groupe est un acteur majeur de la cohésion sociale et territoriale. Conformément à sa mission d'intérêt général et aux mandats qui lui sont confiés, il œuvre pour faciliter l'accès aux droits et aux services publics à travers le développement des Maisons France Services, le déploiement des Conseillers numériques, le maillage territorial du réseau postal (Groupe La Poste) et ses solutions de transport et de livraison plus durables. Il met à disposition des services et plateformes d'intérêt général qui participent au développement des compétences (Mon Compte Formation), ou facilitent la gestion des retraites publiques (six régimes gérés pour 1 retraité sur 5 en France).

L'accès à une connexion fiable et de qualité est devenu indispensable pour tous ! Synonyme de dynamisme des territoires, de création d'emploi et de bien-vivre, le déploiement du très haut débit est un enjeu majeur d'aménagement du territoire et de cohésion sociale.

C'est pourquoi la Banque des Territoires s'est associée dès son lancement au Plan France Très Haut Débit, dont elle est devenue un acteur indispensable par sa capacité à financer des sociétés de projets locales, aux côtés des opérateurs d'infrastructures (Axione, Altitude, TDF, Orange Concessions, etc.). Elle s'est particulièrement impliquée pour les zones rurales et a largement contribué au succès de ce Plan qui a permis à la France de devenir en 10 ans un leader européen en matière de raccordement à la fibre optique avec près de 90 % du territoire couvert, et plus de 15 millions de foyers et d'entreprises en zones rurales désormais connectés.

Dans le cadre du Plan France Ruralités, cinq bureaux de Poste itinérants ont été inaugurés en 2024 pour amener les services publics au plus près des citoyens de l'Orne, du Gers, du Jura, de la Haute-Marne et de la Creuse.

Parallèlement, elle participe à la lutte contre l'illectronisme et l'exclusion numérique en soutenant depuis 2020 le déploiement des 4 000 conseillers numériques dans les territoires pour accompagner les citoyens dans les usages quotidiens du numérique.

Enfin, en lien avec ce dispositif des Conseillers numériques, la Banque des Territoires et Open Partners ont investi dans Digital Village, une entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) qui propose des « hyperlieux », des espaces de café-restauration, coworking, événementiel et de formation au numérique. ■

9,4 millions
de personnes accompagnées

dans leur usage du numérique en 2024
(Banque des Territoires, La Poste)

Proximité et qualité : l'équation gagnante !

Face au sentiment d'exclusion d'une partie de la population vis-à-vis des services publics, la Poste et la Banque des Territoires ont uni leurs forces pour renforcer la présence des services publics sur l'ensemble des territoires, notamment dans les zones rurales. Sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, elles ont participé au développement des espaces France Services qui regroupent sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

Elles ont également, dans le cadre du Plan France Ruralités, inauguré en 2024 les premiers bureaux de Poste itinérants qui permettent d'amener les services publics au plus près des citoyens. Au total, en 2024, ce sont 5 véhicules jaunes qui ont sillonné les routes de l'Orne, du Gers, du Jura, de la Haute-Marne et de la Creuse. ■



2 753
guichets
France Services
ouverts depuis 2020

39 125
point d'accès
à des services de proximité
(+ 5 % vs 2023) (La Poste)

Le Compte personnel de formation (CPF), le service qui a transformé le paysage de la formation professionnelle en France, fête ses 10 ans !

→ **GWENOLA MARTIN**,
Directrice de la formation professionnelle,
Direction des politiques sociales
de la Caisse des Dépôts

“ Plus qu'un anniversaire, cela marque l'étape de la maturité pour cette politique publique utilisée par des millions de personnes : la mobilisation du CPF a triplé depuis la mise en place de Mon Compte Formation en 2019 avec plus de 8,6 millions de dossiers de formation validés, pour un coût pédagogique de 12,2 Md€. Ce service a permis la démocratisation de l'accès à la formation professionnelle, avec 82 % de non-cadres parmi ses usagers. Notre priorité est maintenant de proposer de nouvelles fonctionnalités pour favoriser la co-construction des parcours avec les partenaires et financeurs, notamment les employeurs, pour rapprocher encore davantage les formations financées et les besoins en compétences aux plans national et local. À venir également, le déploiement de nouveaux services adossés à Mon Compte Formation, comme les passeports de compétences et de prévention. Le CPF, c'est pour nous [Caisse des Dépôts] une réussite collective via l'engagement de toutes les expertises mobilisées au sein du Groupe ! »

En bref

Deux nouvelles rubriques sur Mon Parcours Handicap

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, une rubrique dédiée au sport a été ouverte sur Mon Parcours Handicap pour permettre aux personnes en situation de handicap de trouver, à travers une trentaine de fiches pratiques, toutes les informations utiles pour pratiquer un sport. La plateforme a également ouvert une rubrique sur la prévention des violences pour aider les personnes en situation de handicap à reconnaître et signaler les différentes formes de violences.

Un nouveau service pour la demande de retraite progressive

Le GIP Union retraite, dont la Caisse des Dépôts est membre, a déployé un nouveau service pour les agents publics, accessible depuis leur espace personnel « Ma retraite publique » : « Demander ma retraite progressive », pour que ces derniers puissent réaliser leur demande de retraite progressive en ligne en une seule fois auprès de l'ensemble de leurs régimes de retraite, de base et complémentaire.

Le groupe La Poste ouvre sa troisième ligne de livraison de colis par drone

Pour permettre la livraison de colis et courrier dans les zones les plus isolées du territoire, le groupe La Poste a ouvert en 2024 une troisième ligne commerciale de livraison de colis par drone, dans le Vercors ! Une initiative qui permet de réduire l'empreinte écologique de la livraison, avec un drone qui peut transporter jusqu'à 10 kg sur 10 km, et ainsi éviter une livraison par transport routier sur plus de 65 km de route de montagne.

**Soutenir
le développement
territorial
et accompagner
les collectivités
locales**

Redynamiser les villes moyennes...

Repères

Avec ses solutions de logistique et de mobilité durables, la complémentarité de son offre en ingénierie et en financement (prêts, investissements, programmes européens – BEI, Invest EU), le groupe Caisse des Dépôts est un partenaire privilégié des collectivités. En 2024, avec la mobilisation exceptionnelle de la Banque des Territoires, de la Banque Postale et de la Sfil, le Groupe a conforté son rôle de premier financeur du secteur public local.

**16,9 Md€
de prêts**

accordés par le Groupe au secteur public local en 2024 (Sfil, la Banque Postale, Banque des Territoires)

En appui aux politiques publiques et au développement territorial, le Groupe opère dans de nombreux programmes nationaux, combinant ingénierie, prêts et fonds propres pour redynamiser les territoires tout en intégrant les enjeux de transformation écologique. Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Avenir montagnes, Territoires d'industrie, France ruralités, etc. Ces dispositifs ont été au centre des interventions de la Banque des Territoires tout au long de l'année 2024.

Dans le cadre du programme Action cœur de ville 2, dont le périmètre d'intervention a été élargi aux entrées de ville et aux quartiers de gare, la Banque des Territoires s'est associée à la SNCF Immobilier en 2024 pour accompagner 20 communes du programme Action cœur de ville (ACV) dans la transformation d'anciennes emprises ferroviaires en nouveaux quartiers urbains.

À Vierzon (photo ci-dessus), un projet ambitieux d'aménagement du quartier

de la gare a été engagé en 2023. L'objectif est de transformer la gare en un véritable pôle d'échange multimodal, adapté aux évolutions des transports locaux. Première bénéficiaire de cette coopération, la ville de Vierzon s'est vu octroyer une aide de 200 000 euros pour financer les études nécessaires à la réalisation de la seconde phase du projet d'aménagement du quartier de la gare.

Lancé en 2018, le programme Action cœur de ville prévoit de soutenir 245 villes moyennes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de redynamisation urbaine. Il concerne environ 20 millions d'habitants et 23 % de la population française. Au total, 7 200 projets ont été portés depuis le lancement du programme, et 9,97 Md€ ont été mobilisés sur les 11 Md€ prévus entre 2018 et 2026. Fort de ce succès, et partenaire historique du programme, la Banque des Territoires plaide pour une prolongation de l'initiative après la fin de cette phase en 2026. ■

→ **FABIEN DUCASSE**, Directeur régional Centre-Val de Loire - Banque des Territoires

“ Les quartiers de gare jouent un rôle essentiel dans l'adaptation du territoire aux nouveaux usages en termes de mobilité. Ils sont aussi un levier majeur pour adapter la ville aux nouveaux enjeux, tout en luttant contre l'artificialisation des sols. Les transformer en ce sens est une des ambitions de la Banque des Territoires et du programme Action cœur de ville 2. Vierzon, engagée de longue date dans sa transformation, est désormais la première ville à bénéficier du partenariat que nous avons conclu avec SNCF Immobilier au niveau national, dans le cadre de la phase 2 d'Action cœur de ville. »

Dans le cadre du programme Petites villes de demain (PDV), la Banque des Territoires a accordé un prêt relance tourisme de 1,8 M€ pour rénover et permettre l'extension de l'hôtel Le Dimitile situé dans la commune de l'Entre-Deux à La Réunion, et ainsi renforcer l'attractivité touristique de la commune.



... et les petites villes

En complément de son offre en ingénierie, en expertise, en financements, et son réseau, la Banque des Territoires a également mis en place des missions d'accompagnement au management de projets (AMP) pour apporter un soutien méthodologique, technique et opérationnel plus important aux territoires marqués par des fragilités socio-économiques et financières. Depuis 2021, ce sont 308 missions qui ont été prises en charge par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites villes de demain (PVD), et réalisées par des sociétés de conseil attributaires du marché, comme la Scet.

La Banque des Territoires confirme ainsi son implication dans les programmes de redynamisation et sa volonté de contribuer à la cohésion sociale et de réduire les fractures territoriales.

Lancé en octobre 2020 dans le prolongement du programme ACV, le programme Petites villes de demain a pour objectif de soutenir et accompagner, sur la période 2020-2026, des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie, mais qui montrent des signes de fragilité et de perte d'attractivité. Doté de 3 Md€ pour six ans, ce programme bénéficie à 1 645 territoires (communes et intercommunalités) et mobilise plus de 30 partenaires. Son ambition est d'accompagner les élus locaux et de leur apporter les moyens, outils et partenaires nécessaires pour leur permettre de se doter d'un projet global de revitalisation. ■

**1 516
projets de programmes**

territoriaux accompagnés en 2024 par la Banque des Territoires

En bref

Accompagner le développement des territoires ultra-marins

En Martinique, la Banque des Territoires accompagne la transformation écologique du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) avec un prêt de 31 M€ dédié à l'extension des quais, l'installation de nouveaux portiques, et la promotion d'une logistique durable. En Polynésie française, la Banque des Territoires et Bpifrance assureront le déploiement des 3,35 Md€ prévus dans le cadre du programme France 2030 en faveur du développement économique, durable et inclusif du territoire.

Entrée au capital d'API pour redynamiser des zones rurales

La Banque des Territoires a rejoint le capital d'API pour accélérer le déploiement de ses épiceries autonomes et connectées et contribuer ainsi à redynamiser les zones rurales. Face à la désertification commerciale des territoires ruraux (16 800 communes sans commerces de proximité en France), API propose en Nouvelle-Aquitaine des Mobil'Home en bois de 40 m² aménagés en supérette libre-service avec plus de 700 références de produits du quotidien, dont 70 % en marque distributeur à prix accessible.

La Poste développe le transport fluvial de marchandises

Pour participer au développement d'une logistique urbaine durable, le groupe La Poste s'est associé avec Fludis pour développer le transport fluvial en Île-de-France via la construction et l'exploitation d'une barge qui transportera des colis (3 000 par jour) sur 24 km entre Gennevilliers et Boulogne, et qui permettra d'éviter 200 000 km par an sur route.

Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger

Repères

En 2024, le groupe Caisse des Dépôts s’est mobilisé aux côtés de l’État et des grands opérateurs pour apporter des réponses à la crise du logement en France. Premier financeur du logement social et intermédiaire, bailleur majeur, le Groupe a renforcé ses interventions et ses financements pour enclencher une dynamique vertueuse sur l’ensemble du secteur et soutenir la construction et la rénovation de tout type de logement. Il participe également à la mise en place de nouveaux leviers pour relancer la mobilité résidentielle, et permettre à tous les Français de se loger. Acteur central de la politique de la Ville, le Groupe soutient également le développement économique des quartiers prioritaires.

123 200 logements sociaux

et intermédiaires financés ou acquis par le Groupe en 2024 (+34 % vs 2023) (Banque des Territoires, CDC Habitat, La Poste)



Le groupe Caisse des Dépôts agit en faveur de la cohésion territoriale et de l’habitat en transformant l’épargne des Français en prêts de long terme pour financer le développement équilibré des territoires et la construction de logements abordables pour tous.

Grâce à ses offres de prêts à très long terme et la mise en place en 2024 d’une nouvelle offre de prêt à court terme, Duoz, la Banque des Territoires a réalisé une année record avec 20,9 Md€ de prêts au logement social et à la politique de la ville qui auront permis de financer la construction de 115 000 nouveaux logements sociaux et intermédiaires et la réhabilitation de 108 000 autres.

Quant au Groupe CDC Habitat, qui dispose déjà d’un parc de plus de 560 000 logements (sociaux, intermédiaires, etc.), il aura livré en 2024 18 700 nouveaux logements, lancé la construction de 19 400 autres et engagé la réhabilitation de 13 800 logements.

En tant qu’opérateur global de l’habitat d’intérêt public, le Groupe accompagne les parcours résidentiels. Il contribue au développement du bail réel solidaire (BRS), avec par exemple en 2024, la réalisation par Icade de sa première

opération en BRS avec sa fondation d’entreprise Icade Pierre pour tous en Savoie.

Pour faciliter le logement des classes moyennes, la Banque des Territoires et CDC Habitat se sont engagés en 2024 auprès de l’État à financer la construction de 75 000 logements intermédiaires en trois ans.

Par ailleurs, CDC Habitat développe une offre de logement adaptée (environ 30 % de son parc) aux besoins de toutes les catégories de populations (seniors, étudiants, personnes en situation de handicap) ou encore sur des nouvelles formes d’habitat partagé (colocation seniors, résidences avec animation et services partagés).

Il contribue enfin à lutter contre le mal-logement en finançant la rénovation des copropriétés dégradées, le développement d’hébergement d’urgence et des foyers pour jeunes travailleurs.

Enfin, dans un contexte de rareté et de hausse des coûts du foncier, le Groupe s’attache à libérer le foncier « dormant » et faciliter la transformation des bâtiments en logements (zones commerciales, sites industriels, entrées de villes, bureaux, etc.), particulièrement dans les zones tendues. ■

Orgemont: un Groupe au service du renouvellement urbain

Le quartier d’Orgemont, construit par la Caisse des Dépôts dans les années cinquante à Épinay-sur-Seine, et qui accueille aujourd’hui plus de 12 000 habitants sur 80 hectares, se renouvelle grâce à la mobilisation des compétences et des moyens de CDC Habitat, Icade et de la Banque des Territoires (voir photo ci-contre).

Avec un budget de 100 M€ (l’un des plus gros projets de renouvellement urbain d’Île-de-France), ce projet incarne l’ambition du Groupe en matière de renouvellement urbain. Il prévoit d’une part la réhabilitation de 1 102 logements par CDC Habitat (rachetés à Icade en 2020), et d’autre part la démolition de 1 112 logements par Icade qui en reconstruira 1 450. Réalisé dans le cadre du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) et en partenariat avec les collectivités locales et les habitants du quartier, ce projet permettra de proposer d’ici 15 ans 38 % de logements en accession, 55 % de logements locatifs sociaux et 7 % de logements locatifs intermédiaires. En juin 2024, la première pierre de l’ensemble Métamorphose, première étape de la reconstruction du quartier qui sera composé de deux bâtiments et de 29 logements en accession libre et 36 logements sociaux (vendus à CDC Habitat), a été posée par Icade. ■

L'innovation selon CDC Habitat



En 2024, le groupe CDC Habitat a inauguré différents projets exemplaires et innovants de production de logements par reconversion et/ou recyclage qui permettent à la fois de répondre aux besoins de logement sur des marchés tendus, tout en limitant l’étalement urbain et l’artificialisation des sols.

À Metz, le Groupe a inauguré une résidence de 74 logements locatifs issue de la transformation et réhabilitation d’un ancien immeuble de bureaux de 3 500 m². À Dijon, il a participé à la reconversion d’une friche industrielle pour produire un ensemble d’habitat mixte de trois bâtiments qui répond à la fois au besoin de logement des jeunes actifs, avec une résidence Kamino (Adoma) de 142 logements, de réunir différentes générations et de lutter contre l’isolement des seniors (photo ci-contre) avec un Ehpad de 165 chambres et une résidence de 15 logements locatifs sociaux adaptés aux personnes âgées autonomes gérée par CDC Habitat. ■

En bref

Habitat spécifique pour jeunes protégés

La Banque des Territoires a renforcé en 2024, aux côtés de l’État et d’autres associations, son engagement pour améliorer les conditions d’accueil et de vie des mineurs et jeunes majeurs protégés issus de l’Aide sociale à l’enfance (ASE) avec une mobilisation de 100 M€ de prêts bonifiés par l’État. 15 M€ ont déjà été accordés sur cette enveloppe pour la construction de la Maison d’enfants à caractère social (MECS) d’Angers qui accueillera 77 enfants présentant des difficultés sociales et familiales d’ici fin 2025.

Une offre de logements dédiée aux soignants et gendarmes

À Pont-l’Abbé, la Banque des Territoires a soutenu, à travers deux prêts à l’OPH-OPAC de Quimper pour un montant total de 6,7 M€, la construction d’une caserne de gendarmerie de 22 logements. Quant à CDC Habitat, il s’est associé à Vivalto Santé pour permettre aux salariés hospitaliers d’accéder à des logements au plus proche de leurs besoins personnels et professionnels.

Bpifrance aux côtés des entrepreneurs des quartiers

Mesure phare du plan Quartiers 2030, le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 dédié aux Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV), mis en œuvre par Bpifrance et l’ANCT, et co-financé par l’État et la Banque des Territoires, s’est vu octroyer en 2024 une enveloppe de 456 M€ sur quatre ans pour détecter et orienter les entrepreneurs, accompagner et financer leurs projets, et offrir un accompagnement d’excellence. L’objectif est d’accompagner 100 000 nouveaux entrepreneurs issus des QPV d’ici 2027.



Au
rendez-
vous

Pour promouvoir des valeurs d'exemplarité

En tant qu'institution financière publique au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts porte de nombreuses valeurs d'exemplarité : prévenir les risques de non-conformité, respecter les principes qui fondent son identité, accroître l'utilité sociale de nos activités tout en tenant compte de l'impératif écologique, mais aussi accompagner le développement professionnel des collaborateurs, promouvoir une culture managériale innovante, ou encore lutter contre toutes les formes de discrimination au travail. Pour matérialiser cette démarche vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, internes et externes, le Groupe s'est doté de politiques thématiques (climat, eau, lutte contre la fraude, achat, égalité salariale, handicap, etc.) transversales construites autour d'une vision de long terme, d'une gouvernance claire et d'engagements forts, soutenus par une gestion des risques renforcée et une communication transparente.

Nos fondamentaux ESG

Placée au centre de sa raison d’être, la stratégie durable du groupe Caisse des Dépôts vise à répondre à un double objectif : **accroître l’utilité du Groupe en développant des activités à forte valeur ajoutée environnementale et sociale ; et minimiser les risques et impacts négatifs inhérents aux activités humaines en s'appuyant sur des engagements ESG ambitieux, déclinés au sein de politiques Groupe.**

Assurer la prise en compte de la durabilité à tous les niveaux

Impulsée par les instances de gouvernance, la politique durable du Groupe concerne toutes ses activités : ses métiers financiers, ses filiales et son fonctionnement interne. L’ambition est d’accroître l’utilité environnementale et sociale des activités du Groupe tout en tenant compte des impératifs écologiques et en veillant à améliorer les conditions de vie et de travail. Au cœur du pilotage intégré du Groupe, la politique durable est imbriquée à la planification stratégique et à la gestion des risques. L’objectif est ainsi d’infuser les enjeux ESG dans toutes les pratiques du Groupe. Pour les projets supérieurs à 50 M€ présentés au Comité des engagements du Groupe (CDE), un avis ESG est réalisé sur la base d’une grille de cotation standardisée reprenant les principes de la double matérialité. Pour assurer une diffusion de la culture ESG, des formations sont menées et un réseau d’ambassadeurs RSE a été mis en place au sein de la Caisse des Dépôts. En outre, des critères de durabilité sont intégrés dans la rémunération des dirigeants du Groupe avec des lignes directrices renforcées en 2024 pour atteindre à minima 25 % de leur variable.

Concrétiser les ambitions ESG dans des politiques Groupe régulièrement renforcées

Pour préciser les ambitions et engagements du Groupe en matière ESG, différentes politiques ont été mises en place, dont les principales sont :

La Charte finance responsable : elle s’applique à toutes les activités d’investissement (depuis 2012) et de financement (depuis juillet 2023) du Groupe. Elle formalise son ambition d’assurer que 100 % des investissements et financements fassent l’objet d’une analyse ESG. La Charte inclut également une politique d’exclusion, des lignes directrices en matière de gestion des controverses, et des principes d’engagement actionnarial et de vote pour promouvoir des pratiques ambitieuses au sein de nos contreparties.

La Politique climat : initiée dès 2015 et régulièrement renforcée depuis, elle vise à inscrire progressivement les activités du Groupe dans une trajectoire compatible avec un scénario de limitation de la hausse des températures globales à 1,5 °C.

Pour cela, le Groupe :

- **finance** massivement les secteurs de la transformation écologique (enveloppe de 100 Md€ entre 2024 et 2028) ;
- **décarbone** ses activités opérationnelles et ses portefeuilles financiers avec en cible que 95 % des émissions opérationnelles et 60 % des investissements et financements soient alignés ou couverts par des cibles alignées sur les objectifs de l’Accord de Paris d’ici à 2028 ;
- **accompagne** ses contreparties sur leur transition et élimine progressivement les activités non compatibles (énergies

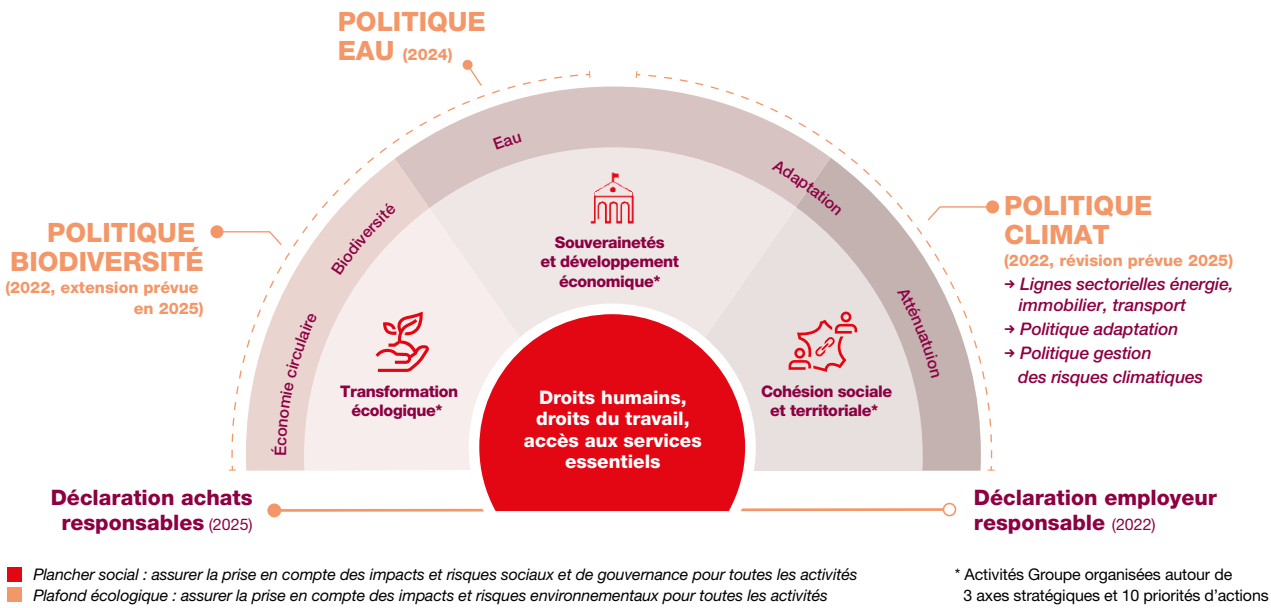
Atténuation du changement climatique

99 %
des émissions opérationnelles pilotables du Groupe couverts par une cible de décarbonation alignés sur l'Accord de Paris

54 %
des investissements et financements du Groupe couverts par une cible de décarbonation alignés

50 %
de réduction de l'intensité carbone du portefeuille actions cotées des gestions d'actifs entre 2020 et 2024

La stratégie durable du groupe Caisse des Dépôts



fossiles, transports carbonés et passoires thermiques) ;

- **veille à piloter ses risques** croissants liés aux impacts du changement climatique et aux effets de la transition sur des pans importants de l’économie ;
- **s’attache à créer** de nouveaux services dédiés à l’adaptation au changement climatique, comme le « prêt adaptation » créé en 2023 par la Banque des Territoires.

Les Politiques biodiversité et eau : afin d’intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités et contribuer à l’arrêt de l’érosion du vivant, le Groupe mesure progressivement ses impacts et ses risques, s’inscrit dans une approche « zéro artificialisation nette » d’ici à 2050 et de sobriété hydrique. Il lutte contre la déforestation et la pollution en engageant ses contreparties et en excluant ses activités les plus néfastes. Il contribue à restaurer la biodiversité et préserver la qualité de l’eau au travers de sa mobilisation financière (enveloppe de 6 Md€ entre 2024 et 2028) et de la diffusion d’outils comme le *Global Biodiversity Score* au travers de sa filiale CDC Biodiversité.

Sur les sujets sociaux dans la chaîne de valeur, des travaux ont été initiés en 2024 et présentés au comité des parties et aux instances de gouvernance pour mieux formaliser les ambitions en matière d’inclusion sociale et de devoir de vigilance. Elles seront formalisées dans une publication à paraître en 2025 et d’une « politique droits humains » en 2026. En matière RH, le Groupe a initié des travaux en 2024 pour se doter en 2025 de cibles qui viendront compléter sa « Déclaration employeur responsable ». ■

Construire une transformation durable

L’année 2024 a été marquée par la production du premier rapport de durabilité du Groupe, au titre de la directive CSRD. Au-delà de la conformité réglementaire, la Caisse des Dépôts a utilisé cet exercice comme une opportunité pour améliorer ses pratiques et poursuivre l’embarquement de toutes les directions au service de l’ambition du Groupe en matière de durabilité.

Concomitamment, des travaux ont été menés pour continuer à renforcer les engagements du Groupe : nouvelle politique eau, révision des lignes sectorielles climat sur l’immobilier, nouvelle politique d’adaptation au changement climatique complétant le plan d’action existant, travaux d’élaboration du plan de transition sur les émissions opérationnelles et financières, nouvelle déclaration achats responsables, révision de la charte finance responsable, renforcement des lignes sectorielles sur la rémunération des dirigeants, etc.

Les équipes ont également poursuivi les déploiements opérationnels, avec la diffusion au niveau du réseau de la Banque des Territoires de l’outil de cotation des risques physiques et de transition, l’approfondissement de la cotation des risques biodiversité, ou encore la poursuite du projet d’outillage d’analyse taxonomique à l’échelle des projets financés.

EN SAVOIR PLUS
↳ Rapport de durabilité 2024

Notre modèle d'employeur responsable

Le modèle Ressources humaines (RH) de la Caisse des Dépôts, détaillé dans sa « Déclaration employeur Groupe responsable », se décline en une palette d'orientations stratégiques sur l'égalité des chances, l'organisation du travail, les droits humains, etc.

Accompagner les trajectoires individuelles dans les différents moments de vie professionnelle

La direction des ressources humaines, en se positionnant comme le partenaire clef des directions opérationnelles, déploie de nombreux dispositifs visant à accompagner les métiers et leurs équipes aux différents moments de leur vie professionnelle : à l'intégration, lors d'une transition entre deux postes, ou à l'approche de la retraite. L'avenant n°1 du 18 juillet 2024 prolonge pour un an les objectifs et cibles quantifiés prévus au plan d'action 2022-2024 de l'accord Emploi/Parcours/Compétences signé fin 2021, en renforçant les dispositifs d'accompagnement RH de proximité et de développement des compétences.

Diversifier et enrichir les parcours professionnels

Le projet « Vision Groupe » a notamment pour ambition de favoriser les mobilités et de développer les parcours professionnels à l'échelle du Groupe. La deuxième édition de la Semaine de la mobilité du Groupe a été organisée en avril 2024 via une plateforme digitale dédiée. L'occasion de mettre en valeur les différentes entités du Groupe et les filières métiers, au travers de zooms thématiques, de témoignages, d'entretiens découverte et de

masterclasses pour mieux faire connaître la mobilité Groupe, ses leviers, ses conditions, et apprendre aux candidats à valoriser leur expérience et mobiliser leurs « compétences cachées ».

Diffuser une culture managériale innovante

La Caisse des Dépôts s'est donnée une ambition forte à travers son projet « Grandissons ensemble » : promouvoir et diffuser une culture managériale commune qui s'appuie sur des managers plus présents, formés et accompagnés pour donner davantage de sens, et mieux valoriser la performance et le développement de leur équipe. Le millésime 2024 de la « Semaine des managers » a été l'occasion de remettre aux participants le « Guide du manager », synthèse pédagogique des règles et pratiques RH, en complément de l'offre d'accompagnement collectif et individuel dont ils peuvent bénéficier.

Renforcer la prévention en matière de qualité de vie et des conditions de travail

La démarche de la Caisse des Dépôts en matière de qualité de vie et de conditions de travail est portée par un corpus d'accords collectifs conséquents, dont un entièrement dédié et renégocié en 2024. Cet accord propose une approche davantage centrée sur les

conditions de travail et l'organisation du travail, afin de renforcer la prévention en matière de santé physique et mentale, développer l'autonomie des collaborateurs dans leur travail et améliorer le travail d'aujourd'hui et de demain, en veillant notamment à l'équilibre des temps de vie.

Promouvoir les mixités et lutter contre toutes les formes de discrimination au travail

La Caisse des Dépôts s'engage activement à ce que chaque direction promeuve l'inclusion au sein des collectifs de travail et lutte contre toutes les formes de discrimination, dans les processus de recrutement et tout au long des parcours professionnels. En complément des dispositifs de sensibilisation et d'alerte existants, l'organisation en 2024 de l'« Année des mixités » ou de la grande enquête sur la perception des discriminations par les collaborateurs dans l'établissement ont permis de s'informer et d'approfondir ces questions. ■



Lutter contre toutes les formes de discrimination

La Caisse des Dépôts a réalisé une enquête afin d'interroger les perceptions et le vécu des collaborateurs en matière d'inclusion et de discrimination en début d'année 2024. Plus de 2700 personnes ont répondu à l'enquête. Les résultats ont été présentés en Commission RSE du CUEP (Comité unique de l'Etablissement public, instance de dialogue du personnel avec la direction) et diffusés aux collaborateurs via notamment un intranet dédié à l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations. Ils montrent que la CDC est perçue comme « proactive » et « ouverte » en matière d'inclusion, et que « le ressenti des discriminations » s'améliore chez les collaborateurs.

La Caisse des Dépôts a par ailleurs poursuivi en 2024 son « Année des mixités », démarche interne initiée en 2023. Ce dispositif a permis à chaque collaborateur :

- de s'informer, au travers d'événements de sensibilisation, articles et conférences,
- de se former : un catalogue spécifique de formation a été déployé à cet égard (présentiel / distanciel / mixte / e-learning / e-learning immersif), s'adressant de manière spécifique aux membres du CODIR, des ressources humaines (notamment sur les aspects de recrutements), aux managers, et aux services de communication.

6,38 %

de travailleurs en situation de handicap (Caisse des Dépôts). Un taux en progression depuis trois ans

92/100

Indice égalité professionnelle F/H (Caisse des Dépôts) performant et stable depuis six ans

14

accords sociaux collectifs signés sur des sujets thématiques variés : la prévoyance, les rémunérations, l'épargne, la qualité de vie au travail, le handicap, les parcours professionnels...

Promouvoir une culture d'intégrité

En tant qu'entité mère d'un groupe public et en sa qualité de tiers de confiance, la Caisse des Dépôts est tenue d'avoir une conduite exemplaire en matière de respect des réglementations en vigueur et de promotion des meilleures pratiques dans la conduite de ses affaires.

Prévenir les risques de non-conformité

L'exemplarité, essentielle pour maintenir la confiance des citoyens et des partenaires, repose au premier chef sur un socle de conformité. Ce socle constitue un marqueur essentiel pour une institution, et un groupe public, qui entretient des relations avec une multitude d'acteurs de tous horizons et intervient dans des secteurs d'activité, notamment bancaire et financier, régis par des réglementations, des normes et des règles de gouvernance spécifiques. Afin de sécuriser ses missions et prévenir les risques de non-conformité, la Caisse des Dépôts a intégré les exigences de conformité au sein de procédures et de processus internes. Elle dispose par exemple d'un système d'information dédié à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), qui garantit que toutes les relations d'affaires sont évaluées selon des critères réglementaires stricts, ainsi que d'un dispositif de déontologie notamment pour prévenir et gérer les conflits d'intérêts dans la conduite de ses affaires. L'Établissement public s'appuie également sur un dispositif de contrôle interne solide pour évaluer l'efficacité des mesures en place et informer la gouvernance sur les risques de non-conformité.

Un pilotage des risques à l'échelle du Groupe

La conformité des dispositifs des filiales est un enjeu à part entière pour la Caisse des Dépôts qui assure une animation de la filière conformité au niveau du Groupe. Les standards Groupe prévoient une gouvernance dédiée, un socle faitier (dont la Charte de déontologie) ainsi que des procédures de contrôle interne. Ces standards, formalisés au sein de Politiques, sont déclinés par les filiales et par la Caisse des Dépôts. À titre d'exemples, la tolérance zéro en matière de corruption et l'obligation de respecter des normes minimales de conformité sont quelques-uns des principes fondamentaux qui s'appliquent à toutes les entités du Groupe, qu'elles soient ou non soumises à des réglementations spécifiques. Les projets structurants et/ou d'investissement significatif font l'objet d'une analyse des risques de non-conformité, présentée en comité des engagements du Groupe.



Éthique et Jeux Olympiques

Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Groupe a réaffirmé à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs des entités, quels que soient leur statut et position hiérarchique, la doctrine d'encadrement strict de l'octroi et de la réception de cadeaux et/ou invitations. Pour agir avec transparence et éthique.

Déontologie : un dispositif qui évolue et se renforce

Parce que la déontologie est avant tout un risque de non-conformité pour la Caisse des Dépôts, l'Établissement public a renforcé son dispositif en la matière. Un dispositif solide, basé sur une doctrine et des positions en accord avec les normes d'exemplarité attendues d'une institution publique. Un comité de déontologie a été mis en place, composé de hauts responsables de l'Établissement public et présidé par Olivier Schrameck, personnalité indépendante extérieure à la Caisse des Dépôts. Ce dernier est garant du dispositif et de son effectivité : il en examine le corpus et veille à sa cohérence et à son exemplarité. Il rend des avis consultatifs sur des situations individuelles et organisationnelles relevant de la déontologie des pratiques internes de la Caisse des Dépôts.

La Caisse des Dépôts a également actualisé son Code de déontologie qui fixe le cadre normatif opposable à tous les agents, notamment pour garantir la neutralité et la probité dans l'exercice des fonctions. Cette révision du Code intègre notamment des éléments relatifs à la déontologie financière, à la mobilité professionnelle et à l'usage de l'intelligence artificielle.

En février 2025, une plateforme externe d'alerte professionnelle a été déployée afin de permettre aux collaborateurs et aux prestataires de la Caisse des Dépôts de signaler des violations graves à la réglementation et menace ou préjudice à l'intérêt général, avec la garantie d'un traitement impartial et confidentiel et le cas échéant d'un régime de protection contre les représailles.

Transparence, pédagogie, proximité... La mise en place du dispositif s'est accompagnée d'une communication simplifiée et cadencée pour une plus grande adhésion auprès des collaborateurs. Le dispositif de déontologie, en premier lieu axé sur l'Établissement public, a vocation à irriguer au-delà l'ensemble du Groupe.

Sensibilisation et formation des collaborateurs

Pour renforcer cette culture de la conformité, la Caisse des Dépôts investit notamment dans la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs. Un parcours de formation est proposé à tous les nouveaux collaborateurs, avec des sessions d'actualisation des connaissances obligatoires tous les trois ans. Des formations spécifiques sont également dispensées aux fonctions les plus exposées, notamment celles liées à l'anticorruption et à la LCB-FT. ■

97 %

des collaborateurs de la Caisse des Dépôts (EP) formés et/ou recyclés sur le Passeport Conformité (LCB-FT, corruption, RGPD, etc.)

96 %

des collaborateurs de la Caisse des Dépôts (EP) formés à la sensibilisation aux risques opérationnels et de cyber-sécurité



Au rendez-vous de la culture et de la recherche

La Caisse des Dépôts, le mécène des possibles

En vertu de sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie depuis plus de quarante ans une politique de mécénat dans tous les territoires, dans les domaines de la musique classique et de la danse et, depuis quelques années, également dans le domaine de l'architecture et du paysage. Son action vise à la fois à soutenir l'émergence et la professionnalisation de jeunes talents, et à sensibiliser de jeunes publics à la culture, contribuant ainsi à faire de celle-ci un levier pour la cohésion sociale et territoriale. Dans le domaine de l'architecture et du paysage, le mécénat de la Caisse des Dépôts accompagne à la fois des projets de transmission et de valorisation du patrimoine, des projets en faveur de l'environnement et des projets dédiés aux jeunes publics.

Côté musique classique, la vocation de la Caisse des Dépôts est à la fois de soutenir l'émergence et la professionnalisation de jeunes ensembles talentueux et d'accompagner des projets favorisant la sensibilisation des jeunes publics à cet art. Sur la danse, enfin, le mécénat de la Caisse des Dépôts œuvre à la structuration et à la professionnalisation de compagnies émergentes, ainsi qu'au soutien à des projets sociaux-éducatifs. En 2024, fidèle à son rôle contracyclique et de long terme, la Caisse des Dépôts a renforcé ses actions de mécénat en faveur du secteur fragilisé de la culture, via près de 400 projets représentant un total de 6,3 M€ (+6% par rapport à 2023). Parmi eux, 255 projets ont été soutenus directement par les directions régionales de la Banque des Territoires, illustrant ainsi leur rôle d'acteur de proximité, pour un montant global de 1,3 M€.

400
projets soutenus dans les domaines de la musique classique, de la danse et de l'architecture et du paysage

6,3 M€
de budget alloué aux actions de mécénat en 2024

5 M€
au niveau national
1,3 M€
au niveau régional

La recherche au service d'une stratégie de long terme

L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts a pour objet le soutien à des travaux de recherche (universités, centres de recherche, *think tanks*) dans les champs d'intervention stratégiques et en lien avec les métiers du Groupe. Il intervient de façon transversale avec l'ensemble des métiers et nourrit la réflexion stratégique interne au travers d'une filière Groupe Recherche et prospective. Il appuie des projets portés par des équipes de recherche à travers des partenariats de financement ou des soutiens ponctuels à l'organisation d'événements ou des aides à publications dans des domaines en lien avec l'économie, le logement, la transition énergétique, démographique, le développement des territoires, la réindustrialisation, la ville durable, etc. Ces projets sont valorisés dans le cadre

de la communication expertise de l'Institut pour la recherche, en particulier sur le blog « Regard(s) d'expert(s) », via les podcasts Virage(s) ou encore des cahiers de recherche. Le blog de la Caisse des Dépôts est un lieu de décryptage, de partage d'idées et de retour d'expériences lancé en 2020 visant à éclairer le débat sur les sujets/enjeux en lien avec les priorités stratégiques et les champs d'intervention du Groupe. Au rendez-vous des enjeux de 2024, l'Institut s'est notamment attaché à soutenir les travaux de Nicolas Portier (école urbaine de Sciences Po) sur la planification écologique territoriale, les travaux de François Bafoil (CNRS/CERI) sur la gouvernance de l'eau, ou encore ceux portés par l'École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette sur la transformation des locaux d'activités en logements, et ceux sur la notion d'« effet local » sur les performances/dynamiques territoriales (université Paris Nanterre).

85
programmes de recherche soutenus par l'Institut

Plus de
650
articles publiés sur le blog

8 000
visites par semaine en moyenne sur le blog

Nos rapports 2024

Retrouvez le Rapport d'activité ainsi que l'ensemble des rapports annuels pour 2024 : <https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2024>



Édition
Groupe Caisse des Dépôts
Direction de la communication du mécénat et des partenariats

ISSN : 2491-9160



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory
Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédits : Couverture : © Drone Press / Abaca – P. 3 : © Sophie Palmier – REA / Caisse des Dépôts – 2025 – P. 5 : © Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2024 – P.15 : © Sophie Palmier - REA / Caisse des Dépôts – 2025 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Jean Nicholas Guillo / REA ; © Jean Nicholas Guillo / REA - Caisse des Dépôts – 2023 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts – 2019 ; © Jean Nicholas Guillo / REA - Caisse des Dépôts – 2023 ; © Sophie Palmier - REA / Caisse des Dépôts – 2025 ; © Frédérique Plas - Caisse des Dépôts - 2020 – P. 18 – 19 : © Fleur Mounier – P. 20 : © Fleur Mounier – P. 21 : © Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2024 ; © François Hebras ; @ JCDecaux – P. 23 : © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 – P. 25 : © E. Cowez - Adobe Stock – P. 26 : © Mollow – Centre-Val-de-Loire – P. 27 : © NaTran / Vincent Thierry – P. 28 : © Damien Valente / Terra – P. 29 : © Laure Cordier / Marram – Caisse des Dépôts – 2023 – P. 31 : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2024 – P. 33 : © Marta Nascimento / REA – Caisse des Dépôts – 2024 – P. 34 : © Jean-Claude Moschetti - REA - Caisse des Dépôts – 2021 – P. 35 : © Simon Lambert / Haytham-REA – P. 36 : © Lucille Pellerin / REA - Caisse des Dépôts – 2024 – P. 37 : © Sébastien Ortola - REA - Caisse des Dépôts – 2021 – P. 39 : © Romain Gaillard – Caisse des Dépôts – P. 41 : © Alain Potignon - 2024 – P. 42 : © Yves Forestier / Alkama - Havas Paris - La Poste – P. 43 : © Eric Huynh - La Poste – P. 44 : © Didier Bizet - Caisse des Dépôts – 2022 – P. 45 : © FFDronStudio – P. 46 : © Marta Nascimento - REA / Caisse des Dépôts – 2024 – P. 47 : © Julien Magre – P. 48 - 49 : © Simon Lambert / Haytham-REA – P. 53 : © Simon Lambert / Haytham-REA – P. 54 : © François Hebras – P. 55 : © Sébastien Ortola / REA - Caisse des Dépôts / 2023 – Quatrième de couverture : Drone Press / Abaca



En couverture :
perspective du quartier
des Quinconces (93). Financé
et éco-conçu par le groupe
Caisse des Dépôts et ses filiales
Icade et CDC Habitat pour
accueillir une partie des athlètes
des Jeux de Paris 2024,
il deviendra dès 2026
un quartier de vie avec 643
logements, des commerces,
des bureaux, etc.

Groupe Caisse des Dépôts

56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tel 01 58 50 00 00

caissedesdepots.fr

in f @ ▶



Ensemble, faisons grandir la France